



# ENFANTS EN SITUATION DE RUE

# AU CAMEROUN

**ÉTUDE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE**

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les acteurs institutionnels et associatifs qui se sont impliqués dans ce travail et l'ont rendu possible. Leur abnégation et leur disponibilité, dans une période qui était très chargée, nous ont permis de tenir notre feuille de route et d'aboutir à un résultat conforme à nos attentes initiales. Nous voulons souligner l'aide inestimable qui nous a été apportée par les partenaires de la Fondation Apprentis d'Auteuil au Cameroun, à travers la mise à disposition de leurs responsables, leurs éducateurs, et leurs pensionnaires :

- **Le Foyer de l'Espérance**, à Yaoundé
- **La Chaine des Foyers Saint-Nicodème (CFSN)** à Douala.

### **Apprentis d'Auteuil**

Œuvre d'Eglise  
Fondation reconnue d'utilité publique  
40, rue Jean de La Fontaine  
75781 Paris Cedex 16 - FRANCE  
contact-international@apprentis-auteuil.org  
www.apprentis-auteuil.org

### **Chaine des Foyers**

**Saint-Nicodème (CFSN)**  
BP 2233 Douala- CAMEROUN  
Tel: (+237) 652 284 125 / 655 778 443  
stnicodeme2016@gmail.com

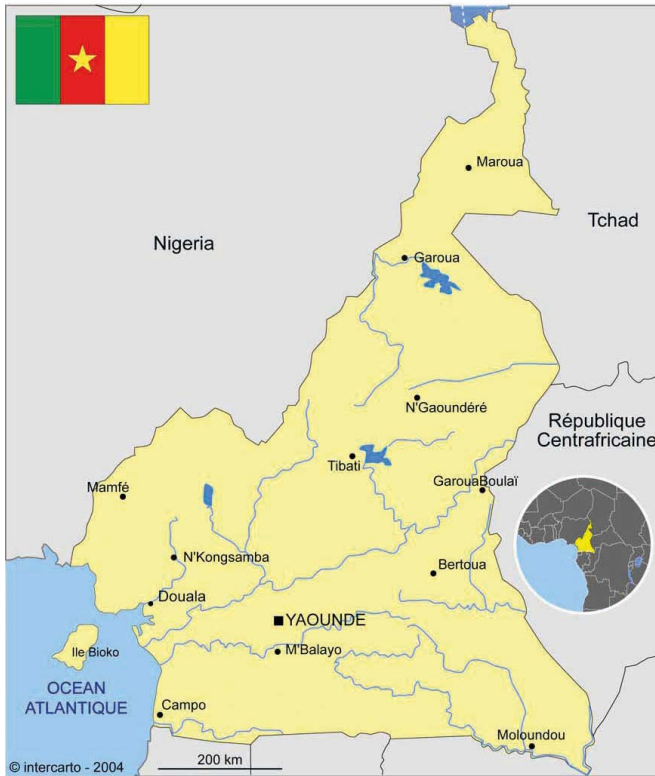
### **Foyer de l'Espérance**

Archidiocèse de Yaoundé  
BP 185 (84) Yaoundé – CAMEROUN  
Tel : (+ 237) 697 07 32 26  
foylespe@yahoo.fr

# Sommaire

|   |           |
|---|-----------|
| INTRODUCTION .....  | 4         |
| <b>SECTION 1 : DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE .....</b>  | <b>6</b>  |
| 1. Une approche qualitative, enrichie par des données quantitatives .....   | 7         |
| 2. Douala et Yaoundé comme principales aires d'investigation .....  | 7         |
| 3. Cibles, et activités de collecte de données qualitatives .....   | 7         |
| 4. L'Enquête quantitative en ligne .....  | 7         |
| 5. L'Équipe de recherche .....  | 8         |
| 6. Démarche éthique et protection des enfants impliqués dans l'étude .....  | 8         |
| <b>SECTION 2 : ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE<br/>DU PHÉNOMÈNE DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE<br/>AU CAMEROUN .....</b> | <b>9</b>  |
| 1. Ampleur du phénomène et dynamiques évolutives .....  | 10        |
| 2. Profils socio-anthropologiques des enfants en situation de rue .....   | 10        |
| 3. Les causes sociétales du phénomène des enfants en situation de rue .....   | 16        |
| 4. Problématiques et enjeux majeurs de la vie en rue des enfants .....  | 19        |
| 5. Le cas spécifique des filles en situation de rue .....   | 25        |
| 6. Perceptions de la communauté sur des enfants en situation de rue .....   | 27        |
| 7. Indifférence des pouvoirs publics .....  | 27        |
| 8. Projections professionnelles des enfants en situation de rue .....   | 28        |
| 9. Les centres d'accueil et la prise en charge des enfants .....  | 29        |
| 10. Les enfants en situation de rue et leurs familles .....   | 32        |
| 11. Les facteurs de sortie de rue pour les enfants .....  | 34        |
| 12. Messages des enfants en situation de rue .....  | 36        |
| <b>SECTION 3 : ANALYSE DU CONTEXTE LÉGISLATIF<br/>ET INSTITUTIONNEL NATIONAL .....</b>                                  | <b>40</b> |
| 1. Principaux textes législatifs relatifs aux enfants en situation de rue .....   | 41        |
| 2. Occurrence de terminologies spécifiques aux enfants en situation de rue .....  | 43        |
| 3. Une architecture institutionnelle de protection des enfants dense .....  | 43        |
| 4. Analyse SWOT du système de protection des enfants au Cameroun .....  | 45        |
| <b>RECOMMANDATIONS .....</b>  | <b>47</b> |
| <b>CONCLUSION .....</b>   | <b>51</b> |
| BIBLIOGRAPHIE .....   | 53        |
| ANNEXES .....   | 54        |

# INTRODUCTION



**Le Cameroun**, pays riche de diversité culturelle et ethnique, et de ressources économiques importantes, fait face à des défis majeurs en matière de protection des enfants. La Convention Internationale relative aux droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1989, a été ratifiée par le pays en 1993, l'engageant ainsi à respecter et à promouvoir les droits fondamentaux des enfants. Cependant, plusieurs facteurs socio-économiques et politiques entravent leur respect effectif.

Le pays est confronté depuis plusieurs années à une augmentation du nombre d'enfants en situation de rue, en raison notamment de facteurs tels que la pauvreté, les conflits familiaux, les conflits régionaux, et les migrations internes. Ces enfants, souvent victimes de marginalisation, d'abus et d'exploitation, développent des modes de vie uniques et des systèmes de survie qui requièrent une attention académique, sociale,

## Données générales sur le Cameroun

|   |  |
|---|--|
| <b>Population</b>   | 28 millions (H : 49,9 % - F : 50,1%)   |
| <b>PIB 2023</b>   | 47.945.510.090 \$US courant  |
| <b>PIB par habitant</b><br>(en parité de pouvoir d'achat PPA) | 1.673,6 \$US   |
| <b>Indice de Développement Humain 2023</b>                    | 0,528, 151 <sup>e</sup> sur 193 pays,  |
| <b>Taux d'extrême pauvreté</b><br>(moins de 2,15 \$US/ jour)  | 37,7% (2022), soit 2 camerounais sur 5   |
| <b>Espérance de vie à la naissance (2022)</b>                 | 61 ans   |
| <b>Situation sécuritaire</b>                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exactions régulières de groupes armés non-étatiques dans l'extrême nord du pays</li> <li>• Conflits dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest</li> </ul> |

Source : Données Banque Mondiale 2022 & 2023

**Selon l'observation générale n°21 sur les enfants en situation de rue**, développée en 2017 par le Comité des droits de l'enfant, **le terme « enfants en situation de rue » englobe :**

- Les enfants qui dépendent de la rue pour vivre ou pour travailler, seuls, avec des pairs ou avec leur famille ;
- Une plus large population d'enfants qui ont tissé des liens étroits avec les lieux publics et pour qui la rue est un élément essentiel de leur identité et de leur vie quotidienne.

Cette population plus large comprend les enfants à qui il arrive de vivre ou de travailler dans la rue, ainsi que les enfants qui ne vivent pas ni ne travaillent dans la rue, mais qui accompagnent régulièrement leurs pairs, leurs frères et sœurs ou leur famille dans la rue.

Dans le cas des enfants en situation de rue, on entend par « être présents dans les lieux publics » le fait de passer beaucoup de temps dans la rue ou dans les marchés de plein air, les parcs publics, les espaces communautaires publics, les squares et les gares routières et ferroviaires. Cette expression n'englobe pas les établissements publics tels que les écoles, les hôpitaux ou d'autres institutions comparables.

Parmi les termes employés par le passé pour désigner les enfants en situation de rue figurent « *enfants dans la rue* », « *enfants de la rue* », « *enfants fugueurs* », « *enfants abandonnés* », « *enfants qui vivent ou travaillent dans la rue* », « *enfants sans abri* » et « *enfants qui ont des liens avec la rue* »<sup>1</sup>.

En s'alignant sur cette définition des Nations Unies, **Apprentis d'Auteuil considère que l'expression « enfants en situation de rue » recouvre plusieurs réalités vécues par les enfants :**

- Dormir dans la rue et ne plus avoir de contact avec sa famille ;
- Vivre dans la rue avec sa famille ;
- Alternier entre la rue et les centres d'accueil ;
- Travailler dans la rue ou y passer la majeure partie de son temps et retourner chez soi le soir.

**Les enfants en situation de rue ne constituent donc pas un groupe homogène.** Ils sont très divers en termes d'âge, de sexe, d'origine ethnique, d'identité autochtone, de nationalité, de situation de handicap, d'orientation sexuelle et d'identité ou d'expression de genre, notamment. Du fait de leur diversité, ils n'ont pas le même vécu, ne courent pas les mêmes risques et n'ont pas les mêmes besoins. La nature des activités menées et le temps effectivement passé dans la rue diffèrent grandement d'un enfant à l'autre, tout comme la nature et la portée des relations entretenues avec les pairs, les membres de la famille, les membres de la communauté, les acteurs de la société civile et les autorités publiques.

Afin de mieux appréhender la complexité du phénomène des enfants en situation de rue et contribuer à limiter son expansion, **Apprentis d'Auteuil et ses partenaires au Cameroun, le Foyer de l'Espérance, à Yaoundé et la Chaîne des Foyers Saint-Nicodème (CFSN) à Douala, ont entrepris de conduire une étude socio-anthropologique sur le sujet, dans le cadre du programme ARCADE** (Accompagnement et Renforcement des Capacités et Actions Dédiées aux Enfants en situation de rue). Cette étude nationale a été réalisée en même temps que deux autres en Afrique centrale, en République du Congo et République Démocratique du Congo.

## OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

1. **Dresser un profil socio-anthropologique** des enfants en situation de rue et de leurs familles au Cameroun ;
2. **Faire entendre la voix des enfants en situation de rue** sur ce qu'ils ou elles pensent qu'il faudrait changer pour permettre la réalisation de leurs droits, et quels messages ils ou elles souhaiteraient faire passer à leurs familles, aux communautés, aux forces de l'ordre et aux autorités ;
3. **Répertorier les données chiffrées existantes** au niveau local ou national sur les enfants en situation de rue (données étatiques, d'instances internationales ou de réseaux associatifs) ;
4. **Dresser un état des lieux** du contexte législatif national et régional et des instances publiques œuvrant à la protection de ces enfants.

## STRUCTURE DU RAPPORT

Le présent rapport est composé de trois sections :

- **La première section** rend compte de la démarche méthodologique mise en œuvre ainsi que des défis rencontrés sur le terrain ;
- **La deuxième section** dresse le profil socio-anthropologique des enfants en situation de rue et de leurs familles, et met en lumière les principaux messages que les enfants en situation de rue ont souhaité faire passer aux autorités et membres de la communauté ;
- **La troisième section** présente un état des lieux du contexte législatif national et régional.

<sup>1</sup> Comité des droits de l'enfant, *Observation générale n° 21 (2017) sur les enfants en situation de rue*. 2017. <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/g17/170/35/pdf/g1717035.pdf>

## SECTION 1

# DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE



## 1. UNE APPROCHE QUALITATIVE, ENRICHIE PAR DES DONNÉES QUANTITATIVES

Cette étude s'est appuyée en priorité sur des méthodes qualitatives afin d'explorer la complexité du phénomène étudié. À travers des entretiens approfondis (entretiens individuels, discussions de groupe) et des observations de terrain, la recherche a permis de saisir les significations que les différents acteurs attribuent à leurs pratiques, ainsi que les logiques sous-jacentes à leurs interactions avec leur environnement social, culturel et politique.

En complément, une enquête quantitative en ligne a été menée pour apporter des données récentes et mesurables sur la situation des enfants en situation de rue au Cameroun. Bien que secondaire, cette approche a permis de contextualiser et de renforcer les résultats qualitatifs.

## 2. DOUALA ET YAOUNDÉ COMME PRINCIPALES AIRES D'INVESTIGATION

Douala et Yaoundé ont été les principaux sites d'investigation au Cameroun. Le phénomène à l'étude est historiquement plus prégnant dans ces deux villes. Malgré l'émergence de nouveaux sites de concentration d'enfants en situation de rue (Ngaoundéré, Mbalmayo, Garoua, Kousséri, ...), Yaoundé et Douala demeurent des cadres d'observation et d'analyse particulièrement intéressants, permettant de suivre le phénomène dans sa complexité et son ampleur.

## 3. CIBLES, ET ACTIVITÉS DE COLLECTE DE DONNÉES QUALITATIVES

- 18 groupes de discussion ont été réalisés au total et 32 entretiens individuels.
- Les activités ont impliqué au total **119 enfants en situation de rue des 2 sexes**, dont 91 évoluant en centres (42 filles et 49 garçons) et 28 évoluant hors centres (11 filles et 17 garçons), ainsi que **58 membres de la communauté** (parents des 2 sexes, leaders religieux et communautaires, autorités administratives, éducateurs, responsables de centres d'accueil, anciens enfants qui ont été en situation de rue).
- Les responsables du *Foyer de l'espérance* à Yaoundé, et de la *Chaîne des foyers Saint-Nicodème* à Douala ont été rencontrés en entretien.
- A chaque fois, l'équipe de recherche a travaillé avec des éducateurs qui ont aidé pour l'identification et la mobilisation des cibles.

### INSTITUTIONS RENCONTRÉES POUR ENTRETIEN ET RECUEIL DE DONNÉES

#### DOUALA

- Service des Affaires Générales, à la Délégation Régionale des Affaires Sociales du Littoral ;
- Sous-Direction des Affaires Sociales et de la Promotion de la femme, à la Communauté Urbaine de Douala ;
- Maison des jeunes et de la culture de New-Bell (MJC)
- Service de l'Action Sociale à la prison centrale de New-Bell.

#### YAOUNDÉ

- Ministère des Affaires sociales
- Ministère de la Justice
- Ministère de la Santé
- Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique
- Ministère du Travail
- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)
- Comité national de lutte contre le SIDA (CNLS)
- UNICEF
- Régisseur de la Prison de Kondengui

## 4. L'ENQUÊTE QUANTITATIVE EN LIGNE

**Période** : du 6 août au 9 septembre 2024.

**Objectif** : hiérarchiser, par ordre d'importance, des éléments identifiés comme significatifs lors des entretiens qualitatifs.

**Cibles** : les responsables de centres d'accueil d'enfants en situation de rue.

**9 centres d'accueil** ont répondu à l'enquête.

## 5. L'ÉQUIPE DE RECHERCHE

L'équipe de recherche était composée de :

- 1 socio-anthropologue, expert en développement communautaire et conduite du changement (chef de mission),
- 1 sociologue, spécialisée sur les questions de protection de l'enfance,
- 1 travailleur social, point focal national,
- 4 enquêteurs locaux expérimentés (2 hommes et 2 femmes), maîtrisant notamment les langues pidgin et ewondo.

## 6. DÉMARCHE ÉTHIQUE ET PROTECTION DES ENFANTS IMPLIQUÉS DANS L'ÉTUDE

Un code de conduite pour la protection des enfants a été édité à cet égard, validé par le commanditaire de la mission, et signé par tous les enquêteurs ayant travaillé sur cette étude.

## LISTE DES ACRONYMES

|                 |   |
|-----------------|---|
| <b>CADBE</b>    | Charte africaine des droits et du bien-être de l'Enfant   |
| <b>CIDE</b>     | Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant |
| <b>CNLS</b>     | Comité National de Lutte contre le SIDA                   |
| <b>HCR</b>      | Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés     |
| <b>MINAS</b>    | Ministère des Affaires Sociales                           |
| <b>MINJEC</b>   | Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique        |
| <b>MINPROFF</b> | Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille    |
| <b>OIM</b>      | Organisation Internationale pour les Migrations           |
| <b>OIT</b>      | Organisation Internationale du Travail                    |
| <b>OMCT</b>     | Organisation Mondiale Contre la Torture                   |
| <b>ONU</b>      | Organisation des Nations Unies                            |
| <b>PNUD</b>     | Programme des Nations Unies pour le Développement         |
| <b>UNICEF</b>   | Fonds des Nations Unies pour l'Enfance                    |
| <b>ONG</b>      | Organisation Non Gouvernementale                          |

## SECTION 2

# ANALYSE SOCIO- ANTHROPOLOGIQUE DU PHÉNOMÈNE DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE AU CAMEROUN



## 1. AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE ET DYNAMIQUES ÉVOLUTIVES

**Au moins  
5 000  
enfants en situation  
de rue au Cameroun  
selon les acteurs  
de terrain**

Les données officielles du Ministère des Affaires Sociales (MINAS) évaluent le nombre d'enfants en situation de rue à environ **2 000 individus sur l'ensemble du territoire camerounais**. Madame Pauline Irène Nguéné, Ministre des Affaires Sociales, déclarait ainsi lors de la journée de l'enfant africain en 2022 : « *Plus d'un millier et demi d'enfants et de jeunes vivent dans les rues du Cameroun, notamment à Doula et Yaoundé.* » ; cependant, cette estimation officielle fait l'objet de contestations importantes de la part des acteurs de terrain, qui considèrent que les chiffres réels pourraient atteindre **5 000 enfants au moins**, soit plus du double des données gouvernementales.

La controverse sur les chiffres demeure malgré le fait que le MINAS ait mis en place depuis 2017 une *Enquête de Conjoncture Sociale* (ECS) qui documente les interventions des centres sociaux régionaux. Les résultats sont publiés trimestriellement dans le *Bulletin d'informations statistiques et sociales*. Ce dispositif permet l'enregistrement des cas de vulnérabilité infantile mais ne constitue pas un recensement exhaustif. Pour ce qui concerne les nouveaux cas d'enfants en situation de rue identifiés en 2022 par exemple, les données officielles établissent la situation suivante<sup>2</sup> :

### Nombre de nouveaux cas d'enfants en situation de rue identifiés au cours de l'année 2022

|          | Centre    | Littoral  | Ex. nord   | Sud-ouest | Ouest      | Nord-ouest | Est        | Nord       | Sud       | Adamaoua  | TOTAL       |
|----------|-----------|-----------|------------|-----------|------------|------------|------------|------------|-----------|-----------|-------------|
| Masculin | 90        | 79        | 189        | 1         | 102        | 21         | 183        | 103        | 40        | 18        | <b>826</b>  |
| Féminin  | 30        | 6         | 4          | 196       | 17         | 14         | 12         | 1          | 1         | 7         | <b>288</b>  |
| TOTAL    | <b>90</b> | <b>79</b> | <b>189</b> | <b>1</b>  | <b>102</b> | <b>21</b>  | <b>183</b> | <b>103</b> | <b>40</b> | <b>18</b> | <b>1114</b> |

L'analyse du tableau révèle les éléments suivants :

- **1 114 nouveaux cas identifiés en une seule année** (qui viennent s'ajouter à l'existant) ;
- Présence du phénomène **dans l'ensemble des 10 régions du pays** ;
- Prédominance masculine chez les enfants en situation de rue (74% des cas) ;
- 7 régions sur 10 sont des zones de forte concentration d'enfants en situation de rue (> 80 nouveaux cas).

**Ces observations crédibilisent les estimations des acteurs qui évaluent la population étudiée à au moins 5.000 enfants.** Le lancement d'un recensement national s'avère nécessaire pour établir une base de données fiable et orienter efficacement les politiques publiques de protection de l'enfance au Cameroun.

## 2. PROFILS SOCIO-ANTHROPOLOGIQUES DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

L'analyse du profil socio-anthropologique des enfants en situation de rue au Cameroun révèle une diversité de situations et de parcours individuels.

### A. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- ▶ **Enfants victimes de maltraitance : 75% des enfants interrogés<sup>3</sup>** ont été exposés à des situations de maltraitance. Cette prévalence s'inscrit dans un contexte socioculturel où les châtiments corporels bénéficient d'une certaine acceptation sociale au sein des communautés locales camerounaises.

2. Voir l'annexe 2 pour les autres cas de vulnérabilités recensés par le MINAS. 3. Les données chiffrées proviennent des entretiens et des discussions de groupe organisés avec les enfants en situation de rue rencontrés au Cameroun

- ▶ **Enfants victimes de trafic et de traite** : en 2022, les services du Ministère camerounais des Affaires Sociales ont dénombré 514 nouveaux cas d'enfants victimes de traite et 190 nouveaux cas d'enfants victimes de trafic<sup>4</sup>. Une partie de cette population vulnérable rejoint les rangs des enfants en situation de rue, particulièrement dans les métropoles de Douala et Yaoundé.
- ▶ **Enfants orphelins** : **37% des enfants interrogés** déclarent avoir perdu au moins un parent, tandis que 16% sont orphelins des deux parents. L'Institut National de la Statistique recensait en 2018 plus de 2 millions d'enfants orphelins d'un ou des deux parents dans le pays.
- ▶ **Enfants en quête d'autonomie** : cette catégorie d'enfants se retrouve en situation de rue sans provenir nécessairement d'un contexte familial dysfonctionnel. Ils sont souvent motivés par des dynamiques d'imitation sociale, influencés par des pairs, ou animés par une aspiration à l'indépendance et à l'autonomie.
- ▶ **Enfants dits rebelles à l'autorité** : face à des tensions familiales récurrentes, certains enfants développent des comportements inadaptés (violence, vol, consommation de substances psychoactives, etc.). L'absence de réponses appropriées au sein de l'environnement familial conduit soit à un départ volontaire de l'enfant, soit à son exclusion du foyer.
- ▶ **Enfants porteurs de handicaps physiques ou psychiques** : les enfants présentant des déficiences physiques ou psychiques représentent une population particulièrement vulnérable. Les défis que pose leur prise en charge les exposent fréquemment à des situations de maltraitance, de négligence ou de rejet familial, les conduisant vers la rue.
- ▶ **Enfants accusés de sorcellerie** : bien que moins prégnantes au Cameroun que dans d'autres pays de la sous-région (République Démocratique du Congo, République du Congo, par exemple), les accusations de sorcellerie conduisent certains enfants vers la rue.

## B. CATÉGORISATION DES ENFANTS SELON LE RAPPORT À LA RUE ET À LA FAMILLE

- ▶ **Enfants en situation de rue permanente** : cette catégorie concerne les enfants qui entretiennent une relation directe et intégrale avec la rue. Leur présence en rue s'inscrit dans la continuité, sans interruption temporelle significative.
- ▶ **Enfants en situation de rue alternée** : cette catégorie regroupe les enfants qui alternent entre la rue et d'autres espaces institutionnels (famille ou centres d'accueil). Pour ces enfants, la relation avec la rue est médiatisée par d'autres institutions pourvoyeuses de sens, ce qui modifie substantiellement leur rapport à l'espace urbain.
- ▶ **Enfants développant des stratégies d'adaptation active à la rue** : cette catégorie comprend les enfants qui développent des stratégies de maîtrise de l'écosystème urbain dans lequel ils évoluent, cherchant à en tirer des ressources à leur avantage. Cette approche témoigne d'une forme d'adaptation et de résilience face aux contraintes environnementales.
- ▶ **Enfants subissant la rue** : **65% des enfants de l'échantillon étudié** sont dans ce cas. Cette catégorie regroupe les enfants qui expriment le souhait de ne plus être en rue ; elle comprend :
  - les enfants qui ne se sont jamais adaptés à la vie en rue ;
  - ceux qui sont affectés par la lassitude ;
  - ceux qui ne trouvent plus dans la rue les ressources initialement espérées.
- ▶ **Enfants maintenant un contact familial** : **69% des enfants de l'échantillon étudié** maintiennent un contact avec leur famille. La fréquence des contacts varie selon les situations individuelles, oscillant entre des relations régulières et des interactions sporadiques, en fonction des circonstances familiales et des contraintes environnementales.
- ▶ **Enfants en rupture familiale totale** : **ils représentent 31% de l'échantillon**. Cette situation de déconnexion familiale complète constitue un facteur aggravant de vulnérabilité sociale.

4. MINAS, *Bulletin d'informations et statistiques sociales* n°22. Février 2023

## C. CARACTÉRISTIQUES PSYCHOLOGIQUES DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

L'analyse des données collectées auprès des encadreurs, des responsables de centres d'accueil, et des enfants eux-mêmes, a permis de mettre en évidence un certain nombre de traits psychologiques caractéristiques des enfants en situation de rue au Cameroun. Ceux-ci se cristallisent dans une dualité marquée entre des traits comportementaux problématiques et des qualités remarquables, développées comme mécanismes d'adaptation.

### Traits comportementaux problématiques

#### ► De la violence dans les modes d'expression et de comportement

Les observations de terrain mettent en évidence une prévalence significative de comportements violents dans les modes d'expression et d'interaction de ces enfants. Cette violence s'exprime principalement par :

- L'usage d'un langage dévalorisant et moqueur entre pairs ;
- Le recours important aux insultes et aux sobriquets péjoratifs ;
- Des attitudes cruelles, reproduisant paradoxalement les traumatismes subis dans leur environnement d'origine, etc.

Cette violence peut parfois être dirigée contre les éducateurs, nécessitant un renforcement urgent des capacités d'intervention du personnel encadrant.

#### ► Une susceptibilité en lien avec une faible estime de soi

Les enfants en situation de rue présentent souvent une grande susceptibilité, reflet d'une estime de soi fragilisée par les expériences de rejet, de stigmatisation ou de violence. Leur réaction vive à la critique ou à l'indifférence peut traduire une blessure intérieure, liée à un sentiment profond de ne pas être reconnus ou protégés<sup>5</sup>.

#### ► Une altération de la perception temporelle

L'étude révèle une perturbation significative des repères temporels chez les enfants en situation de rue, se manifestant par :

- Une incapacité à quantifier précisément la durée de leur séjour en rue ;
- Une difficulté à situer les événements dans le temps ;
- Un recours aux événements marquants (fêtes, dons caritatifs, ...) comme principaux repères chronologiques.

#### ► Des mécanismes de défense par la dissimulation d'informations personnelles

Les éducateurs rapportent que des enfants en situation de rue ont tendance à travestir la vérité lorsqu'il s'agit de parler d'eux-mêmes, notamment lors des premiers échanges. Cette attitude défensive s'explique par une méfiance généralisée envers les adultes, résultant des traumatismes subis dans leur environnement familial d'origine.

#### ► Des manifestations de détresse psychologique

Un nombre significatif d'enfants présente des signes cliniques de stress, de traumatisme et de perturbation mentale nécessitant une prise en charge spécialisée. Ces manifestations résultent directement des événements traumatisants vécus.

---

5. Adler A., *L'enfant difficile*. Technique de la psychologie individuelle comparée. Paris, Éditions Payot, 1930

## Stratégies d'adaptation et qualités développées

### ► Une survalorisation de la virilité

Les enfants développent une quête constante de confirmation de leur virilité, perçue comme un facteur de survie dans la rue. Cette survalorisation de la virilité se manifeste par l'adoption de noms, pseudonymes, et d'attitudes véhiculant des valeurs de courage, de force et d'intrépidité. Cette dynamique contribue parfois aux amalgames entre les enfants en situation de rue et d'autres jeunes voyous commettant des délits et des crimes en rue.

### ► De fortes capacités de courage et de résilience

L'étude met en évidence des aptitudes remarquables à surmonter des situations d'adversité extrême (violence, pauvreté, stigmatisation, dénuement matériel, ...). Cette résilience résulte de mécanismes d'adaptation sophistiqués développés individuellement ou collectivement.

### ► Une créativité remarquable, et de l'ingéniosité

Les enfants en situation de rue démontrent une créativité importante et un sens développé de la débrouillardise. Ces stratégies leur permettent de sécuriser les ressources essentielles (nourriture, abri, revenus, ...) dans des conditions de survie extrêmes.

### ► D'importantes dispositions à la solidarité intragroupale

Les observations confirment l'existence de liens de solidarité remarquables entre pairs, caractérisés par un soutien mutuel effectif et un partage spontané des ressources et de la protection. Cette solidarité constitue un facteur de protection collective significatif.

## D. ORIGINES GÉOGRAPHIQUES ET SOCIALES DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

### ► Origines géographiques

L'analyse de la répartition géographique des enfants en situation de rue révèle que l'ensemble du territoire camerounais contribue à ce phénomène, reflétant des conditions socio-économiques et sécuritaires variables selon les régions. Les données collectées auprès des centres d'accueil permettent d'identifier une hiérarchisation des zones de provenance.

Le regroupement des régions administratives en ensembles culturellement homogènes confirme la prédominance des régions Ouest et Septentrion comme principales zones pourvoyeuses d'enfants en situation de rue. Cette situation s'explique notamment par l'insécurité persistante dans ces zones, liée aux exactions terroristes de Boko Haram dans le nord du pays et à la crise anglophone à l'ouest, facteurs contribuant significativement à l'augmentation des effectifs.

La région de l'Est présente une spécificité particulière avec l'afflux de réfugiés centrafricains, qui représentent 73% des 472.000 réfugiés accueillis par le Cameroun, selon les chiffres 2024 du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR). Une partie de cette population vient grossir les rangs des enfants en situation de rue. Comme l'indique un éducateur basé à Yaoundé :

### TOP 5 DES ORIGINES GÉOGRAPHIQUES

#### DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE ACCUEILLIS DANS LES CENTRES D'ACCUEIL

1. **L'Ouest** (Ouest, Nord et Sud-Ouest, ...)
2. **Septentrion** (Adamaoua, Nord, Extrême-Nord)
3. **Littoral** (Douala et environs)
4. **Centre** (Yaoundé et environs)
5. **Est** (Bertoua, République Centrafricaine, etc.)

Source : Enquête Scorplus conseil, 2024

« Les enfants dont nous nous occupons sont des deux sexes, issus des régions du grand Nord, de l'Est, du Centre, de l'ouest, du Littoral, et même des réfugiés centrafricains. On retrouve également des enfants et familles issus de la crise au Nord-Ouest et au Sud-Ouest mais ils se retrouvent pour la plupart pris en charge par une structure située près du marché Essos. »  
Éducateur, Yaoundé

### ► Origines sociales des enfants en situation de rue

L'analyse des origines sociales révèle que le phénomène des enfants en situation de rue transcende les clivages socio-économiques traditionnels. Contrairement aux idées reçues, cette problématique ne se limite pas aux milieux les plus défavorisés économiquement. **Tous les milieux sociaux sont concernés**, bien qu'à des degrés variables.

Cette diversité d'origines sociales permet de nuancer l'approche explicative du phénomène. Si la pauvreté demeure un facteur déterminant dans son expansion, elle ne constitue pas systématiquement le principal déclencheur du départ des enfants vers la rue. D'autres facteurs tels que la négligence parentale, le manque d'attention familiale, ou encore l'attrait pour des modes de vie marginaux, peuvent conduire des enfants issus de milieux socio-économiques relativement aisés à se retrouver en situation de rue.

### ► Origines familiales des enfants en situation de rue

L'examen des structures familiales d'origine des enfants en situation de rue révèle une grande diversité des situations. Les principales configurations observées incluent :

- **Des familles polygames**, représentant une part significative des origines familiales ;
- **Des familles monoparentales**, avec une prédominance de la mère comme autorité parentale principale ;
- **Des familles recomposées** ; résultant de recompositions familiales diverses ;
- **Des orphelins** ayant perdu leurs deux parents ;
- **Des familles nucléaires monogames**, configuration la moins fréquemment observée parmi les enfants en situation de rue.

Cette diversité des structures familiales d'origine confirme que le phénomène ne peut être réduit à un modèle familial unique et nécessite une approche différenciée selon les contextes familiaux spécifiques.

## E. ÂGES DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

L'étude révèle une représentation quasi-universelle de **toutes les tranches d'âge chez les enfants en situation de rue au Cameroun**. Cette observation souligne la nécessité de procéder à un recensement national exhaustif afin de quantifier précisément l'importance statistique de chaque catégorie d'âge et d'orienter les politiques publiques de prise en charge.

### ► Prépondérance de la tranche 11-20 ans

Les données recueillies auprès des éducateurs font apparaître une concentration significative des effectifs dans la tranche d'âge 11-20 ans, phénomène observé de manière transversale chez les garçons comme chez les filles. Cette prépondérance constitue un repère important pour l'élaboration de stratégies d'intervention ciblées.

### ► Résistance des adolescents à l'encadrement institutionnel

Les enfants de plus de 14 ans résistent généralement à l'accueil institutionnel pour préserver leur autonomie. Cependant, la dégradation des conditions de vie en rue (difficultés quotidiennes croissantes, fatigue accumulée, problèmes sanitaires, etc.) affaiblit, par moments, cette réticence initiale.

Malgré tout, cette posture reste difficile à modifier durablement car ces enfants fonctionnent selon une logique de l'immédiateté. Bien que les foyers proposent un avenir meilleur, certains n'y sont pas prêts, notamment ceux qui exercent une activité génératrice de revenu quotidien. L'accès à l'argent chaque jour leur importe plus que la perspective d'une vie stable future (qui prend du temps à se construire), créant un obstacle majeur à leur intégration institutionnelle.

## F. NIVEAUX SCOLAIRES DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

### Situation générale

Les données collectées auprès des centres d'accueil démontrent qu'une grande majorité des enfants en situation de rue n'a jamais été scolarisée ou a quitté l'école précocement. Seule une minorité a atteint des niveaux scolaires avancés (collège ou lycée).

Les données ci-dessous correspondent aux niveaux scolaires constatés lors de l'arrivée des enfants dans les centres d'accueil, avant toute intervention de formation, d'alphabétisation ou de rescolarisation.

| NIVEAUX SCOLAIRES DES ENFANTS ACCUEILLIS DANS LES CENTRES |                                       |
|---|---------------------------------------|
| GARÇONS   | FILLES                                |
| 1. Sans instruction                                       | 1. Sans instruction                   |
| 2. [1 à 3 ans d'instruction primaire]                     | 2. [3 à 5 ans d'instruction primaire] |
| 3. [3 à 5 ans d'instruction primaire]                     | 3. Niveau collège                     |
| 4. Niveau collège   | 4. Niveau lycée                       |
| 5. Niveau lycée   | 5. [1 à 3 ans d'instruction primaire] |

Source : Enquête Scorplus conseil, 2024

La prépondérance des enfants « sans instruction » et de ceux avec un niveau primaire incomplet est manifeste, tant chez les garçons que chez les filles. Les facteurs ci-après peuvent expliquer cet état de fait.

#### ► Impact de la situation sécuritaire dans les régions nord et ouest :

Le croisement des données relatives aux niveaux scolaires avec les origines géographiques des enfants établit un lien direct avec la dégradation de la situation sécuritaire dans l'ouest et le nord du pays, où de nombreuses écoles ont été contraintes de fermer en raison de l'insécurité. Dans le rapport d'analyse des données de la carte scolaire et d'alphabétisation du Ministère de l'éducation de base (mars 2021), on peut lire :

« En mars 2020, l'on a enregistré le déplacement forcé de plus d'un million de personnes (dont 51% d'enfants en âge de scolarisation) à l'intérieur du pays, principalement dans les régions de l'Extrême-nord, de l'Adamaoua, du Centre, de l'Ouest, du Littoral, du Nord-ouest et du Sud-ouest. ».

Parmi ces 51% d'enfants déplacés en âge de scolarisation figurent des enfants qui ont fini en situation de rue.

#### ► Contraintes économiques :

Le manque de ressources financières constitue un obstacle majeur à la scolarisation des enfants, aggravé par l'augmentation régulière des frais de scolarité. Pour un enfant inscrit dans un collège public par exemple, les dépenses annuelles s'élèvent approximativement à 150 000 F CFA, montant inaccessible pour les ménages les plus modestes, généralement confrontés à la scolarisation de plusieurs enfants. Cette situation impacte la performance globale du système éducatif camerounais qui affiche les résultats suivants :

- 25% des enfants entrant au primaire n'accèdent pas à la dernière année du cycle<sup>6</sup> ;
- Le taux de transition primaire-secondaire est de 60% ;
- Le taux d'achèvement du premier cycle secondaire est de 45%.
- Seuls 1,3% des 446 747 enfants déscolarisés/jamais scolarisés sont inscrits dans les Centres d'Education de Base Non Formelle (CEBNF), révélant l'insuffisance des possibilités de seconde chance.

6. Institut National de la Statistique, Chiffres et indicateurs clés de l'éducation et de la formation au Cameroun. 2021-2022

## Les défis à la scolarisation des enfants en situation de rue

La rescolarisation des enfants en situation de rue est un défi complexe, qui rencontre divers obstacles :

- ▶ **Absence de soutien matériel** : il est difficile pour les enfants qui ne disposent pas en général de soutien de pouvoir assumer les charges liées à une rescolarisation (uniformes, fournitures, etc.).
- ▶ **Primauté des nécessités de survie** : les enfants en situation de rue peuvent être plus préoccupés par la recherche de nourriture, d'abri, de commodités basiques, plutôt que par la scolarité, bien qu'un certain nombre d'entre eux expriment l'envie de reprendre des études ou de faire une formation professionnelle.
- ▶ **Manque de documents d'identité** : beaucoup d'enfants en situation de rue ne disposent pas d'actes d'état civil, et les centres qui les accompagnent dans l'obtention de ces documents ne sont pas spécialement aidés par les pouvoirs publics, qui leur réclament des démarches longues et coûteuses.
- ▶ **Age non adapté au niveau scolaire** : après des années passées dans la rue, certains enfants voient leur âge dépasser celui des classes correspondant à leur niveau ; ce qui les décourage parfois à reprendre des études.
- ▶ **Auto-exclusion** : certains enfants intériorisent les stigmatisations dont ils font l'objet et refusent de retourner à l'école par honte ou méfiance.
- ▶ **Maladies diverses** : les enfants en situation de rue souffrent parfois de maladies perçues par eux-mêmes comme honteuses, et qui les découragent de retourner à l'école (maladies cutanées, traumatismes, toxicomanie, etc.)
- ▶ **Manque de structures spécialisées** : il n'y a pas au Cameroun de structures scolaires avec un fonctionnement et des programmes adaptés aux caractéristiques des enfants en situation de rue. Certains centres d'accueil offrent des services éducatifs, mais leurs moyens sont limités.
- ▶ **Manque d'hébergement** : il semble difficile pour des enfants en situation de rue de se concentrer sur des études, tout en continuant à vivre en rue. La question d'un hébergement stable apparaît comme un préalable indispensable.

## 3. LES CAUSES SOCIÉTALES DU PHÉNOMÈNE DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

### Une interconnexion de causes à la base du phénomène

L'analyse révèle que le phénomène des enfants en situation de rue résulte d'une **structure de vulnérabilités interconnectées** opérant à quatre niveaux :

- **Niveau individuel** : l'enfant lui-même ;
- **Niveau familial** : la cellule familiale immédiate ;
- **Niveau communautaire** : l'environnement social proche et la communauté au sens large ;
- **Niveau institutionnel** : les structures étatiques.

Chaque niveau recèle des facteurs de vulnérabilité qui se combinent à ceux des autres niveaux pour générer une **structure causale** qui va prédisposer l'enfant au basculement vers la rue. Les facteurs de vulnérabilité se cristallisent autour de cinq grandes catégories.

| Catégories   | Exemples de facteurs de vulnérabilité   |
|--------------|---|
| PAUVRETÉ     | Pauvreté matérielle (2 camerounais sur 5 vit avec moins de 2,15 \$US/jour)  |
| VIOLENCE     | Violence physique, psychologique, sexuelle, trafics, stigmatisation sociale, harcèlement, accusation de sorcellerie, conflits armés, etc. |
| INDIFFÉRENCE | Défaillance des mécanismes communautaires de protection, etc.   |
| NÉGLIGENCE   | Affaiblissement des liens familiaux et de l'attention parentale, etc.   |
| FATALITÉ     | Décès, divorces, calamités naturelles, etc.   |

L'étude révèle qu'au Cameroun, les principaux facteurs déclencheurs du départ en rue des enfants sont, de manière non-exhaustive :

| LES RAISONS D'ENTRÉE EN RUE                |  |
|--|--|
| GARÇONS                                    | FILLES                                     |
| Maltraitance familiale                     | Maltraitance familiale                     |
| Désir de liberté                           | Désir de liberté                           |
| La guerre / l'insécurité                   | Influence d'amies                          |
| Pauvreté                                   | Décès des parents                          |
| Divorce des parents                        | Divorce des parents                        |
| Conflit familial                           | Kidnapping (trafic)                        |
| Décès des parents                          | La guerre / l'insécurité                   |
| Influence d'amis                           | Pauvreté                                   |
| Immigration                                | Stigmatisation (accusation de sorcellerie) |
| Stigmatisation (accusation de sorcellerie) |  |

Source : Enquête Scorpius conseil, 2024

L'étude met en évidence **l'hétérogénéité des situations individuelles** tout en révélant des **invariants structurels** communs. L'analyse approfondie des témoignages démontre que :

- **La pauvreté** constitue un facteur sous-jacent récurrent du départ en rue, même lorsqu'elle n'apparaît pas comme circonstance déclencheuse directe ;
- **Les dysfonctionnements familiaux** représentent le dénominateur commun de la majorité des situations ;
- **Le déficit de protection et d'attention** au sein des structures familiales élargies amplifie l'impact des facteurs déclencheurs initiaux.

L'analyse montre également que les facteurs apparemment distincts s'articulent au sein d'un **système de vulnérabilités interconnectées**. Le « désir de liberté » exprimé par les enfants, par exemple, traduit fréquemment une **stratégie d'adaptation** face à un environnement familial défaillant. De même, les événements traumatisants (divorce, décès de parent, ...) ne génèrent un départ en rue qu'en l'absence de **mécanismes familiaux de substitution** efficaces.

## FOCUS SUR LES ACCUSATIONS DE SORCELLERIE CONTRE DES ENFANTS AU CAMEROUN

Le phénomène des accusations de sorcellerie contre des enfants présente au Cameroun une incidence relativement modérée comparativement aux situations observées en République Démocratique du Congo et en République du Congo. A Douala, les cas demeurent exceptionnels, tandis que Yaoundé et les régions septentrionales du pays enregistrent une prévalence plus marquée de ces pratiques.

### ► Un phénomène entretenu par les églises du réveil, et des marabouts dans le nord du pays

**Les églises du Réveil** constituent un facteur déterminant dans la propagation et la légitimation des accusations de sorcellerie contre des enfants. Elles développent un modèle économique lucratif basé sur :

- Le diagnostic préalable d'enfants présumés sorciers ;
- La mise en œuvre de services d'exorcisation rémunérés ;
- La diffusion de craintes relatives aux pouvoirs sorciers attribués aux enfants.

Dans les régions du nord, particulièrement dans l'Extrême-Nord, **des marabouts participent activement au phénomène** en :

- accueillant des enfants accusés de sorcellerie ;
- imposant des conditions d'esclavage sous couvert d'exorcisme ;
- exploitant la vulnérabilité des enfants abandonnés par leurs familles.

En 2003, l'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) a interpellé officiellement le Ministère camerounais de la Justice concernant huit enfants accusés de sorcellerie, et confiés au Centre de Rééducation Civique de Maroua, dirigé par un marabout.

« Je vivais avec la deuxième femme de mon père, qui ne m'aimait pas et m'accusait de tout. Comme cette femme était dans une église du Réveil, ils ont monté un coup avec le pasteur pour dire qu'il y a un mauvais esprit dans la famille qui empêche l'évolution de papa ; du coup, j'étais le coupable idéal, vu que je ne m'entendais pas avec elle ; je subissais toutes les fausses accusations de vol d'argent, on m'appelait même déjà sorcier. »

Garçon en situation de rue, 17 ans, Yaoundé

« Il vivait chez son père, qui me l'a remis un jour en affirmant qu'il est possédé et que les traitements des prêtres exorcistes ont échoué. Il est resté un peu avec moi, mais il ne s'entendait pas avec mon homme, alors il est reparti à Yaoundé; mais sa belle-mère a déclaré que l'enfant ne devait plus entrer dans sa maison »

Mère d'enfant en situation de rue, Yaoundé

### Conséquences des accusations de sorcellerie contre les enfants

Les accusations de sorcellerie portées contre des enfants ont **des conséquences graves et multifformes**. Bien souvent, les enfants se font chasser de leur foyer par leurs propres parents ou tuteurs, les laissant sans abri et sans soutien. Des violences physiques sont également exercées contre eux (coups, brûlures, ou d'autres formes de torture) dans le but de les « purifier » ou de les forcer à avouer des actes de sorcellerie et nombreux d'entre eux décident de s'enfuir.



## 4. PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX MAJEURS DE LA VIE EN RUE DES ENFANTS

### A. LES MODALITÉS DU DÉPART EN RUE

Cette étude identifie quatre modalités principales de départ en rue, déterminées par deux variables clés : la temporalité du départ, et l'aspect décisionnel.

#### ► Modalités selon la temporalité du départ

Deux modalités de départ en rue sont identifiées, en rapport avec la temporalité : des départs brusques et des départs progressifs.

Les **départs brusques** sont généralement en lien avec des événements relevant de la fatalité (décès des parents, situations de guerre et d'insécurité, catastrophes naturelles ou familiales soudaines, etc.). Ils se caractérisent par l'absence de préparation, et une rupture immédiate avec l'environnement familial.

Quant aux **départs progressivement construits** (modalité majoritaire dans l'échantillon étudié), ils commencent par une prise de contact initiale de l'enfant avec la rue ; ce dernier se familiarise avec les codes et ressources de la rue, évalue les opportunités de survie disponibles, alterne entre le domicile familial et la rue, avant de basculer pour un séjour prolongé en rue.

#### ► Modalités selon l'aspect décisionnel

Deux modalités de départ en rue sont identifiées, en rapport avec l'aspect décisionnel : des départs volontaires et des départs contraints.

Les **départs volontaires** sont souvent induits par la dégradation des conditions de vie familiales (promiscuité familiale, insécurité alimentaire chronique, négligence parentale, détérioration des conditions d'habitat, etc.) et l'activation de mécanismes d'adaptation chez l'enfant (recherche de ressources alternatives à l'extérieur du foyer, développement de stratégies de survie, intégration progressive dans des réseaux informels, etc.).

Les **départs contraints** sont liés à des situations qui s'imposent à l'enfant (fatalité, expulsion du domicile familial à cause d'accusations de comportements déviants, fuite anticipée de sanctions disciplinaires, etc.).

### B. L'ARRIVÉE EN RUE

#### La nécessaire intégration à un groupe

Les données collectées auprès des acteurs interrogés convergent vers un constat unanime : **aucun enfant ne peut survivre longtemps en rue en restant isolé**, en raison de problématiques sécuritaires sérieuses (l'enfant isolé demeure exposé aux risques inhérents à la rue) et de problématiques d'accès aux ressources (les mécanismes d'accès aux ressources disponibles en rue nécessitent une appartenance groupale). Cette situation contraint l'enfant nouvellement arrivé à rechercher activement son intégration au sein d'un groupe, lequel assume plusieurs fonctions : protection, transmission des normes de socialisation, enseignement des codes linguistiques, formation aux stratégies de survie économique et psychologique et exploitation ponctuelle.

#### Ritualisation de l'intégration au groupe

L'intégration des enfants dans les groupes s'effectue selon un processus structuré et non automatique. **L'acceptation est conditionnée par une phase de ritualisation** au cours de laquelle l'enfant doit démontrer **sa volonté d'appartenance au groupe**, ainsi que **des qualités valorisées par les membres** (courage, endurance, humilité, etc.). Les rituels d'intégration varient selon les groupes.

#### La reconstruction identitaire de l'enfant

Suite à son acceptation dans le groupe, l'enfant entame un processus de reconstruction identitaire fondé sur de nouvelles ressources psychologiques, distinctes de celles développées dans le cadre familial initial. En effet, **l'enfant précédemment considéré comme « indésirable » dans son environnement familial accède à un nouveau statut de membre valorisé** au sein du groupe. Cette transformation s'articule autour de :

- la reconnaissance de qualités spécifiques (courage, force, résilience, etc.) ;
- la valorisation explicite de ces attributs par les pairs,
- l'attribution d'une valeur sociale positive.

Cette reconnaissance représente un facteur de gratification fondamental pour l'enfant et contribue à l'amélioration de l'estime de soi, initialement dégradée. C'est la raison pour laquelle l'enfant manifeste une tolérance souvent accrue aux mauvais traitements infligés par le groupe de rue, comparativement à ceux subis dans l'espace domestique car, dans l'espace de la rue les mauvais traitements coexistent avec une acceptation de l'enfant comme être de valeur, tandis que dans l'espace domestique, les mauvais traitements s'accompagnent d'un rejet de l'enfant et d'une négation de sa valeur humaine fondamentale. C'est une explication de la préférence manifestée par certains enfants pour l'environnement de la rue malgré les difficultés rencontrées.

## La vie de groupe dans la rue

### ► Initiation à la toxicomanie

Dans certains groupes, les nouveaux arrivants sont initiés par les plus grands à la consommation de drogues. Les substances psychoactives sont souvent utilisées pour, non seulement désinhiber les plus timides, mais aussi donner du courage aux uns et autres pour mieux accomplir certaines activités difficiles de survie (vol, prostitution, etc.).

### ► Exploitation et protection

Le racket et la brimade sont aussi fréquents au sein des groupes, de la part des plus âgés sur les plus jeunes ; malgré tout, la solidarité semble forte entre eux.

« On était exploité par les grands, qui pouvaient nous donner une pièce de 100 FCFA et exiger qu'on aille acheter un pain avec une boîte de sardine, une bouteille de jus, et surtout qu'on ramène la différence de 1 500 FCFA, par exemple. Si tu n'arrivais pas à faire ça, tu fuyais et tu changeais de coin, mais s'ils t'attrapent alors ils te punissent en allumant un plastique et le laissent fondre sur ton dos »

Garçon, 18 ans, Yaoundé.

### ► Alliances et solidarité fonctionnelles

Certains groupes développent entre eux des relations affinitaires et constituent ainsi des réseaux. Dans le sens inverse, certains grands groupes comportent des sous-groupes et des dyades organisés autour de spécialisations : certains seront dans la mendicité, d'autres dans le lavage de voiture, d'autres encore dans le déchargement et le transport de marchandises, le vol, etc.

## C. LIEUX D'ITINÉRANCE DANS LA VILLE

Les enfants en situation de rue choisissent les endroits où ils s'installent en fonction des opportunités offertes : là où la mendicité rapporte le plus, là où il y a du travail pour eux, de la nourriture, des jeux, de la sécurité pour dormir, etc. Leur parcours d'itinérance est déterminé non seulement par la recherche d'opportunités, mais aussi par les conflits qu'ils ont avec d'autres groupes, avec des secteurs interdits dans la ville.

« Chaque matin, on commence par chercher à manger ; on se dirige vers les endroits où les gens sont nombreux, soit pour demander de l'argent aux passants, soit pour proposer un petit service. On bouge beaucoup car ce n'est pas toujours facile ; on va aussi dans les laveries pour espérer travailler. Beaucoup parmi nous restent devant les banques pour demander de l'argent aux clients ; certains nous donnent, et d'autres refusent et nous chassent »

Garçon en situation de rue, 18 ans, Douala.

**Les sites sont choisis sur le critère de la fonctionnalité** : certains sont des sites principalement économiques dans lesquels les enfants trouvent leurs moyens de subsistance ; d'autres sont des sites dortoirs, où les enfants ne font que dormir ; d'autres encore sont des sites mixtes, c'est à dire économiques et dortoirs.

**L'espace pour dormir se trouve un peu partout** : les tables des vendeurs dans les marchés, les gares routières et ferroviaires, les vérandas des dépôts de marchandises, les maisons inachevées. Certains, avec l'autorisation de vigiles à qui ils donnent un peu de sous, dorment sous les auvents de certaines boutiques. Ils dorment généralement par terre, après avoir étalé des cartons sur le sol. Chacun fait de son mieux avec son habit pour se protéger des moustiques et/ou de la fraîcheur. Ils dorment souvent à plusieurs, accolés les uns contre les autres, pour se protéger du froid et des agressions extérieures.

## D. ACTIVITÉS DE SURVIE DES ENFANTS DANS LA RUE

L'analyse des stratégies de survie des enfants en situation de rue au Cameroun révèle un éventail d'activités économiques informelles, différenciées selon le genre. Ces activités se caractérisent principalement par leur accessibilité immédiate et l'absence de prérequis techniques, ou de formation professionnelle.

| LES ACTIVITÉS DE SURVIE DANS LA RUE |                                 |
|-------------------------------------|---------------------------------|
| GARÇONS                             | FILLES                          |
| Manutention                         | Services de nettoyage           |
| Commerce ambulant                   | Commerce ambulant               |
| Services de nettoyage               | Prostitution                    |
| Collecte de déchets recyclables     | Commerce de stupéfiants         |
| Vol / escroquerie                   | Collecte de déchets recyclables |
| Lavage de voitures                  | Mendicité                       |
| Mendicité                           | Vol / escroquerie               |
| Jeux de hasard                      |                                 |
| Commerce de stupéfiants             |                                 |

Source : Enquête Scorpis conseil, 2024

Les témoignages recueillis illustrent une approche pragmatique de la survie, qui se traduit par une polyvalence des activités et une adaptation constante aux opportunités disponibles :

« Je faisais les poubelles, je fouillais pour trouver des vieilles babouches, ou de l'aluminium. J'ai fait la mendicité aussi, j'ai gardé les véhicules des gens. Parfois il fallait anticiper sur le nettoyage des voitures garées devant les supermarchés. Tout ce qui pouvait me faire gagner un peu d'argent, je le faisais »

Ancien enfant en situation de rue, 31 ans, Yaoundé

« Nos activités consistaient à rechercher la ferraille et aller la vendre ; on pouvait avoir près de 4 000 FCFA et même 10.000 FCFA les jours où ça tournait bien. Mais avant cela, je lavais les assiettes d'une vendeuse de poissons braisés, le soir ; et elle pouvait me donner un peu à manger. »

Jeune fille anciennement en situation de rue, 19 ans, Yaoundé

« Quand on se réveille, on vérifie que nos effets personnels sont intacts, avant de commencer nos petites activités de pousse-pousse, brouette, petit commerce ; parfois nous balayons les comptoirs des vendeurs dans le marché, et avec la somme qu'on nous paye, on peut manger et faire des économies »  
Garçon en situation de rue, 16 ans, Douala, hors centre

**La survie implique fréquemment des activités en marge de la légalité.** Pour les filles, la prostitution représente une perspective particulièrement accessible, offrant un accès rapide au logement par le biais de colocations ou de prise en charge par des proxénètes.



## E. PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LES ENFANTS EN RUE

La vie en rue est toute une aventure pour les enfants, qui évoluent ainsi entre les espoirs suscités par la liberté nouvellement acquise et des souffrances majeures.

### Principaux facteurs qui rendent la vie en rue difficile

La majorité des enfants en situation de rue interrogés parlent des conditions difficiles auxquelles ils ont fait face dans la rue. Parmi les principaux facteurs déplorés, il y a :

- Le manque de nourriture,
- Le manque de sécurité,
- La difficulté à trouver où dormir, à l'abri des intempéries,
- La mendicité,
- Le fait de tomber malade sans recevoir les soins nécessaires,
- La difficulté à garder ses effets personnels,
- Les tortures physiques subies de la part des aînés, les agressions sexuelles,
- La toxicomanie,
- Le harcèlement des forces de l'ordre,
- L'existence de réseaux de trafics d'enfants, etc.

## Principales maladies qui guettent les enfants en situation de rue

L'analyse des principales maladies touchant les enfants en situation de rue au Cameroun révèle **une prévalence élevée de pathologies directement liées aux conditions de vie précaires**.

| LES MALADIES LES PLUS COURANTES CHEZ LES ENFANTS EN SITUATION DE RUE |                     |
|--|---------------------|
| Maladies cutanées (dermatoses)                                       | Parasitose          |
| Paludisme / Malaria  | Maladies gastriques |
| Pathologies dentaires  | Malnutrition        |
| Fièvre typhoïde  | Maladies mentales   |
| Maladies et infections sexuellement transmissibles                   | Toxicomanie         |
| Infections pulmonaires   | Maladies oculaires  |

Source : Enquête Scorpilus conseil, 2024

Les **dermatoses** et le **paludisme** constituent les deux pathologies les plus prévalentes pour les deux genres, reflétant l'exposition directe aux conditions environnementales défavorables. Les conditions d'insalubrité constituent le principal déterminant de la morbidité observée car, les enfants en situation de rue évoluent dans des environnements caractérisés par une exposition permanente aux agents pathogènes.

**Quant à la prise en charge médicale en environnement de rue, elle demeure non structurée et payante**, même pour les enfants, les contraignant à des pratiques d'automédication à base de tisanes et de médicaments obtenus de manière informelle. Certains enfants fréquentent les centres d'accueil principalement pour l'accès aux soins, sans nécessairement souhaiter une prise en charge résidentielle permanente.

**La présence significative des maladies et infections sexuellement transmissibles** aussi bien chez les garçons que chez les filles témoigne de l'adoption de comportements à risque, notamment les relations sexuelles non protégées, constituant un enjeu de santé publique majeur.

## Les abus physiques, moraux, psychologiques, et sexuels

Les abus sont courants, de la part notamment **des pairs de même groupe**, de **groupes concurrents** et même **des forces de l'ordre**.

« Dans la rue les plus grands te tapent si tu ne leur obéis pas ; ils ne veulent pas savoir si tu es d'accord ou pas. On peut arracher tes choses, tes babouches, et même fouiller tes poches si tu as l'argent. Si tu es rebelle, on te donne des raclées et des coups de poings »

Garçon en situation de rue, Yaoundé, 15 ans

« L'insécurité et les agressions sont régulières. La police vient souvent nous rafler comme on n'a pas de carte d'identité ; on connaît aussi en permanence le vol de nos effets personnels. »

Garçon en situation de rue, 16 ans, Douala

« Quand tu es une fille, tu ne peux pas échapper aux agressions sexuelles ; c'est pour ça que les filles n'aiment pas dormir en rue ; tous les garçons veulent coucher avec toi, même des adultes très âgés. (...) Il y a aussi des policiers qui couchent avec les filles ; quand ils nous croisent, ils se permettent de te toucher les seins ou les fesses. Ce n'est pas tout le monde qui fait ça, mais ça arrive souvent ; ils font régulièrement les blagues de sexe avec nous. (...) On ne nous respecte pas »

Jeune fille en situation de rue, 17 ans, Douala



Pour se prémunir des agressions en rue, les filles se lient avec des garçons, souvent en situation de rue eux-mêmes ; cependant, cette protection se paie aussi parfois en nature ; ce qui fait que la fille en rue a de faibles chances d'échapper à la condition « d'objet sexuel ».

## La toxicomanie chez les enfants en situation de rue

**L'usage de drogues est une pratique répandue chez les enfants en situation de rue.** Les drogues utilisées concernent des inhalants, la colle, la marijuana, les médicaments détournés de leur usage ordinaire comme le Tramadol, etc. Certains vont jusqu'à développer des addictions sévères, nécessitant une prise en charge spécialisée, qui fait actuellement défaut au Cameroun.

La consommation de drogue chez les enfants en situation de rue permettrait, entre autres, de :

- « tromper la faim »,
- atténuer des douleurs physiques ressenties,
- se donner du courage, se sentir fort et invulnérable face aux menaces et lors d'affrontements,
- s'intégrer au groupe et faire comme tout le monde, partager un moment de convivialité,
- se désinhiber pour pouvoir réaliser certaines tâches difficiles, qui impliquent parfois de la gêne ou de la honte (fouiller les poubelles, coucher avec plusieurs hommes en une nuit, aller en cambriolage, tenter d'oublier son sort actuel, etc.).

Les moyens financiers limités dont disposent les enfants en situation de rue les **poussent vers des produits bon marché et d'accès facile, mais aussi vers le vol.** De manière générale, les usagers sont dans une polytoxicomanie, c'est-à-dire qu'ils se limitent rarement à un seul type de drogue.

## 5. LE CAS SPÉCIFIQUE DES FILLES EN SITUATION DE RUE

Cette population présente des caractéristiques distinctes qui nécessitent une attention spécifique des pouvoirs publics et des acteurs de la protection de l'enfance.

### A. LES EFFECTIFS DES FILLES EN SITUATION DE RUE

À ce jour, aucune statistique précise n'est disponible concernant le nombre exact de filles en situation de rue au Cameroun. Cette lacune constitue un obstacle majeur à l'élaboration de politiques publiques ciblées. Les données disponibles révèlent une sous-représentation apparente des filles par rapport aux garçons dans l'espace public. Cette observation, confirmée par les éducateurs de terrain, masque cependant une réalité plus complexe liée aux stratégies d'adaptation spécifiques à cette population.

L'analyse révèle une évolution significative des comportements en fonction de l'âge. **Les filles de moins de 12 ans ont une forte visibilité dans l'espace public** et sont principalement engagées dans des activités de mendicité et d'assistance dans les marchés urbains.

**A partir de 13 ans et plus, on note une transition vers des activités moins exposées publiquement :**

- du petit commerce ;
- des prestations de services à domicile ;
- des activités de prostitution, pornographie et d'exploitation sexuelle ;
- de l'intermédiation commerciale (rabattage de clientèle, notamment pour les braiseuses de poisson, etc.).

Le contexte socio-culturel camerounais, caractéristique de l'Afrique centrale, accorde aux filles un rôle central dans l'économie domestique et manifeste une réticence plus marquée à laisser les filles évoluer dans l'espace public, comparativement aux garçons. Cette attitude « protectrice » influence directement les flux vers la rue. D'autre part, les filles bénéficient de davantage d'opportunités d'hébergement que leurs homologues masculins, car elles peuvent plus facilement trouver un logement sur le lieu de travail, se faire loger par les réseaux d'exploitation, aller en colocation avec d'autres filles ou trouver des arrangements informels avec des employeurs.

### B. LA COLLABORATION AVEC DES GROUPES DE GARÇONS

**De nombreuses filles en situation de rue sont dans des groupes qui ont eux-mêmes des relations affinitaires avec des groupes de garçons.** Ils partagent en général des secteurs de la ville et se rendent service mutuellement. C'est un moyen pour les filles d'avoir de la protection en rue (contre les inconnus notamment), même s'il arrive parfois qu'elles subissent des exactions de la part de ces mêmes garçons (bagarres sur fond de jalousie, agressions sexuelles, exploitation économique et sexuelle, etc.). Celles qui se droguent ont été initiées, dans bien des cas, par les membres des groupes de garçons auxquels elles sont affiliées. Pour la prostitution aussi, il arrive que les garçons jouent le rôle de rabatteurs de clients pour elles.

### C. LES RELATIONS AVEC LES FORCES DE L'ORDRE

Les filles en situation de rue ont des relations ambivalentes avec les forces de l'ordre. Elles sont souvent vues par certains agents comme des « sources de revenus », des personnes qu'il faut « taxer ». **Les filles interrogées décrivent des systèmes de racket mis en place et auxquels certaines d'entre elles souscrivent pour avoir la paix en rue.**

Certaines filles trouvent intéressant pour elles d'avoir des connaissances dans les forces de l'ordre ; cela leur permet d'avoir de l'aide lorsqu'elles ont des problèmes avec d'autres personnes et de ne pas être raflées régulièrement ; mais cette relation se paie par le versement régulier de « taxes », et parfois par des relations sexuelles gratuites. Pour celles qui ne sont pas dans le système affinitaire avec les forces de l'ordre, les relations avec elles peuvent être heurtées (rafles régulières, insultes et invectives, brimades, rackets, violences y compris sexuelles, etc.).

## D. LES FILLES-MÈRES EN RUE

Les données recueillies auprès des éducateurs indiquent que **les filles-mères en situation de rue sont un phénomène minoritaire à Douala et Yaoundé**. Toutefois, **les cas recensés révèlent une situation préoccupante nécessitant une attention particulière des autorités compétentes**.

Les filles donnent généralement naissance dans un contexte de grande précarité, avec parfois des partenaires eux-mêmes en situation de rue. Pour beaucoup d'entre elles, la grossesse n'a pas été désirée. Des fois, celle-ci survient de manière très précoce, avant même que le corps ne soit totalement mature. Ces circonstances problématiques entraînent quelquefois des implications complexes qui peuvent mettre en danger la santé de la mère et/ou de l'enfant : déni de grossesse, fausse couche, avortements illégaux réalisés dans des conditions peu ou pas hygiéniques, dangers potentiels lors de l'accouchement, complications chez le nouveau-né (de nombreux prématurés n'ayant pas accès à des soins adéquats), abandon du nourrisson, décès de l'enfant et/ou de la mère, et occasionnellement des tentatives de meurtre du bébé, etc. **Ces situations difficiles provoquent bien souvent des épisodes dépressifs chez la jeune mère**, en raison des traumatismes psychologiques et corporels subis.

D'autre part, l'existence en rue de la mère et de son enfant se déroule avec des problématiques de manque de refuges sûrs, de difficultés pour nourrir l'enfant régulièrement, d'accès restreint à l'eau potable, de suivi prénatal et postnatal insuffisant ou inexistant, etc. **La situation peut être encore plus problématique dans le cas de mères qui consomment de la drogue ou de l'alcool, en tant que moyens de survie**. Il s'y ajoute que certaines jeunes mères ne disposent pas de pièce d'identité ; ce qui entrave fortement leur accès aux services sociaux de base. En l'absence d'accompagnement social, le bébé lui-même peut ne pas disposer d'acte de naissance.



## 6. PERCEPTIONS DE LA COMMUNAUTÉ SUR DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

Les enfants en situation de rue sont, de manière générale, mal perçus dans la communauté. **Ils font l'objet de stigmatisations diverses.**

« Entre nous c'est bien, mais avec les autres enfants qui sont hors du foyer ça ne se passe pas bien ; nous sommes étiquetés. Les filles par exemple refusent la compagnie des garçons du foyer car, disent-elles, leurs parents les puniraient sévèrement s'ils apprennent une quelconque relation d'amitié »

Garçon en situation de rue, 16 ans, Yaoundé

« Avant, il y avait beaucoup de suspicion, de méfiance, car on les considérait comme dangereux, ou habités par de mauvais esprits. Mais maintenant il existe comme une volonté de les voir s'améliorer; c'est pourquoi on les implique souvent à de petites activités »

Chef de quartier, Douala

« Ces enfants sont stigmatisés et considérés comme de petits bandits, des délinquants, parfois porteurs de malchance. Il est important de sensibiliser la communauté afin de mettre fin à ces considérations négatives »

Curé, Douala

**L'absence d'indignation collective au niveau des communautés locales normalise en quelque sorte le phénomène des enfants en situation de rue**, et démontre l'existence d'une forme de culture de tolérance vis-à-vis du problème.

La communauté, en se désresponsabilisant par rapport à l'éducation des enfants et à leur protection, facilite le basculement de ces derniers dans l'extrême précarité lorsque des coups du sort les frappent.

## 7. INDIFFÉRENCE DES POUVOIRS PUBLICS

La plupart des acteurs de la protection de l'enfance déplore l'indifférence de l'État et des pouvoirs publics face au sort des enfants en situation de rue.

« L'action de l'État est mitigée. On peut voir des progrès avec la volonté des acteurs, mais cette volonté bute contre la limitation des moyens. Il n'existe pas réellement de moyens d'accompagnement. Il faut noter également l'absence de spécialistes de la désintoxication des enfants consommateurs de drogues ; leur prise en charge est à déplorer. On dénombre actuellement 76 enfants prisonniers dont une fille de 16 ans enceinte. »

Service de l'action sociale à la prison centrale de New-Bell, Douala

Les responsables de centres interrogés affirment travailler sans aide des pouvoirs publics (ni subventions, ni dotations, ni exonérations de charges). **100% des centres qui ont participé à l'enquête sont dans ce cas.** C'est un signal plutôt négatif que renvoie État, alors qu'il déclare dans le même temps vouloir faire de la protection des enfants une priorité. En effet, dans le *Document de Politique Nationale de Protection de l'Enfant 2017-2026*, on peut lire : « la priorité de l'action gouvernementale, orientée vers la lutte contre la précarité et l'exclusion sociale, accorde une place prépondérante à la protection de l'enfance ».

**100%**  
**des centres qui ont  
participé à l'enquête  
travaillent sans aide  
des pouvoirs publics**

## 8. PROJECTIONS PROFESSIONNELLES DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

Les données collectées révèlent que les enfants en situation de rue au Cameroun nourrissent des aspirations de réinsertion socio-professionnelle et ne conçoivent pas leur situation actuelle comme définitive. Leurs projets d'avenir s'articulent principalement autour de la formation professionnelle, perçue comme un levier essentiel pour sortir durablement de la précarité.

**Chez les enfants de moins de 15 ans**, nous notons des aspirations ambitieuses soutenues par des projets peu concrets. Les ambitions professionnelles incluent des métiers tels que : médecin, avocat, homme d'affaires, chef d'entreprise, journaliste, actrice de série télévisée, footballeur professionnel, pilote d'avion, etc. Bien que ces enfants identifient la reprise des études comme une condition nécessaire à la réalisation de leurs aspirations, la majorité ne bénéficie d'aucun projet concret de scolarisation, à l'exception de ceux pris en charge par des centres d'accueil proposant des programmes de scolarisation.

**Pour les jeunes de 15 ans et plus**, ils privilégient la formation professionnelle de courte durée, témoignant d'une approche pragmatique face à leurs besoins immédiats. Leurs motivations s'articulent autour de la nécessité de « gagner correctement leur vie » et subvenir aux besoins de leurs proches. Ils optent pour des formations rapidement opérationnelles. Une partie significative de cette population envisage l'émigration vers l'Europe, le Canada, les États-Unis, Dubaï ou le Maroc comme alternative à la réinsertion locale.

Les filles présentent un éventail diversifié d'aspirations : mannequin, journaliste, chef d'entreprise, ministre, infirmière, couturière, pâtissière, esthéticienne, restauratrice, etc. Les projets migratoires sont également exprimés par les filles, principalement celles de **17 ans et plus**, témoignant d'une maturation progressive de cette aspiration avec l'âge.

Quant aux centres d'accueil, ils proposent dans la majorité des cas un accompagnement multidimensionnel comprenant **un volet psychologique** et **un volet éducatif et professionnel**. Cependant, ils font face à des contraintes structurelles liées à **l'insuffisance de moyens** pour l'accompagnement post-secondaire et à l'incapacité à faire face à la **demande communautaire**, qui dépasse les capacités d'intervention.



## 9. LES CENTRES D'ACCUEIL ET LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS

### A. RAISONS D'ENTRÉE DANS LES CENTRES POUR LES ENFANTS

L'analyse des motivations d'entrée en centre d'accueil révèle une situation identique pour les garçons et les filles et met en évidence les éléments suivants :

#### LES RAISONS D'ENTRÉE EN CENTRE POUR LES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

Recherche de protection / d'abris

Retrouver une famille / réintégrer la société

Scolarisation / avoir une formation professionnelle

Recherche de prise en charge sanitaire

Échapper aux mauvaises conditions de vie en rue

Source : Enquête Scorpis conseil, 2024

**L'entrée en centre se produit lorsque l'enfant évalue que les bénéfices potentiels de la prise en charge institutionnelle dépassent les avantages perçus du maintien dans la rue.**

« La vie était très difficile dans la rue, sans maison et sans nourriture, avec beaucoup de maladies. Je n'arrivais plus à supporter tout ça. Certains enfants m'avaient d'ailleurs conseillé depuis longtemps de rejoindre le foyer afin de mieux survivre, compte tenu du nouveau contexte de précarité »  
Garçon, 15 ans, Douala

« Un soir, au marché central, j'étais malade et je vivais un moment très difficile, les éducateurs m'ont abordé et ont parlé du foyer; avec d'autres enfants on les a suivis, et après deux semaines d'observation, j'ai été orienté au centre de Bépanda. Après six à sept mois, je suis allé au centre de scolarisation où j'ai obtenu le baccalauréat en 2018 à Douala »  
Ancien enfant en situation de rue, 27 ans, Yaoundé

Les enfants en situation de rue entretiennent avec la rue une relation qui évolue dans le temps. Lucchini Riccardo<sup>7</sup>, professeur émérite de sociologie à l'université de Fribourg, a identifié cinq étapes majeures qui jalonnent le parcours de l'enfant en rue :

- 1. L'éloignement progressif** de l'enfant de chez lui (il se rapproche de la rue par séquences successives) ;
- 2. La rue observée** et la rue ludique (l'enfant garde encore une certaine distance avec la rue) ;
- 3. La rue alternante** (ici l'enfant assume la rue avec ses contradictions et revendique souvent le statut d'enfant en situation de rue) ;
- 4. La rue refusée** (l'enfant reconnaît que la rue ne lui offre pas de débouchés) ;
- 5. La sortie de la rue** (engagement dans un processus de réintégration).

Tous les enfants ne transitent pas de la même manière (modalités et durée) d'une étape à l'autre et des allers et retours peuvent être possibles entre certaines étapes.

L'enfant qui accepte d'intégrer un centre d'accueil montre généralement des dispositions qui le placent à l'étape 4 du processus décrit par Lucchini, c'est à dire l'étape de la « rue refusée ». **Celle-ci constitue le moment optimal pour une intervention institutionnelle efficace.** En effet, à cette étape, l'enfant présente des **dispositions psychologiques favorables à l'acceptation d'un plan de sortie de rue**, sous réserve que :

- le plan proposé soit **pertinent** et **adapté** à sa situation ;
- la structure dispose des **compétences appropriées** pour sa mise en œuvre ;
- l'accompagnement réponde aux **attentes initiales** de l'enfant.

7. Lucchini, R., « L'enfant en situation de rue n'est pas un fait social. Entre détermination et indétermination », in *Enfants en situations de rue. Prévention, intervention, respect des droits*. Institut international des droits de l'enfant (IDE), Mai 2008.

Des retours en rue peuvent survenir lorsque l'enfant estime que le centre ne répond pas à ses attentes initiales, soulignant l'importance d'**une adéquation entre l'offre institutionnelle et les besoins exprimés**.

### Ce que les enfants apprécient dans les centres

Les enfants interrogés mettent en avant les éléments suivants comme étant ce qui leur fait apprécier la vie en centre d'accueil :

- la possibilité de bien manger, de bien dormir, d'être dans de bonnes conditions (en chambre, lit plus matelas, dormir sous moustiquaire, chambre avec fenêtres, etc.),
- la possibilité de jouer au football, d'avoir accès à des loisirs,
- un accès plus facile à des soins de santé,
- la possibilité de suivre une alphabétisation, des études, une formation professionnelle,
- la confiance en soi retrouvée, etc.

« Nous pensons avoir la liberté dans la rue, mais ici on se sent nettement mieux ; on ressent la considération et l'amour. On est sûr de manger à 8 heures, à 13 heures, et à 19 heures. On apprend aussi à travailler, à s'organiser, et à respecter les autres. On nous donne des conseils et on fait des causeries éducatives chaque semaine ; et puis, nous sommes propres »

Garçon en situation de rue, 16 ans, Yaoundé

« Tout ce que j'ai eu du foyer m'a été très utile. Si je suis un homme aujourd'hui, et même un modèle en tant qu'éducateur, c'est grâce à l'intervention du foyer. Je suis très épanoui et je me considère comme un cas de réussite au-delà de mes rêves. Je peux inspirer des plus jeunes à changer de vie, de direction. J'ai une activité, un salaire. Je peux bien vivre. J'ai eu la signature de mon contrat de travail en 2010, je n'en revenais pas »

Ancien enfant en situation de rue devenu éducateur, Yaoundé

Cependant, ils expriment aussi quelques doléances :

- isoler ceux qui ont des maladies de peau pour ne pas contaminer les autres ;
- mettre à disposition assez de produits d'hygiène (savons, dentifrice, etc.) et des vêtements et sous-vêtements ;
- davantage de sécurité pour la garde des effets personnels.

### B. POURQUOI CERTAINS ENFANTS REFUSENT-ILS DE QUITTER LA RUE POUR REJOINDRE UN CENTRE ?

Malgré toutes les problématiques difficiles rencontrées dans la rue, un certain nombre d'enfants refusent d'aller dans les centres d'accueil. Ceux-ci ont acquis en rue ce qu'ils considèrent comme des avantages, qu'ils risquent de perdre en intégrant les centres :

- **un statut social** lié à des positions de prestige occupées au sein de groupes (leaders),
- **une autonomie financière**, avec la possibilité de générer et dépenser des revenus propres,
- **une liberté amoureuse et sexuelle**,
- **des réseaux sociaux** qu'ils exploitent à leurs propres avantages, etc.

« La rue te donne quand même une liberté que tu n'as pas ailleurs. Si tu as de l'argent, tu peux acheter ce que tu veux ; il y a la solidarité entre nous et l'esprit du partage, la liberté d'aller où on veut et quand on veut, la satisfaction d'acheter soi-même son plat de nourriture. On est fier de jouer, d'imaginer nos loisirs. On est libre »

Garçon en situation de rue, 17 ans, hors centre, Yaoundé

Selon la typologie de Lucchini, ces enfants se situent à **l'étape 3** du parcours en rue, c'est-à-dire « la rue alter-nante » caractérisée par :

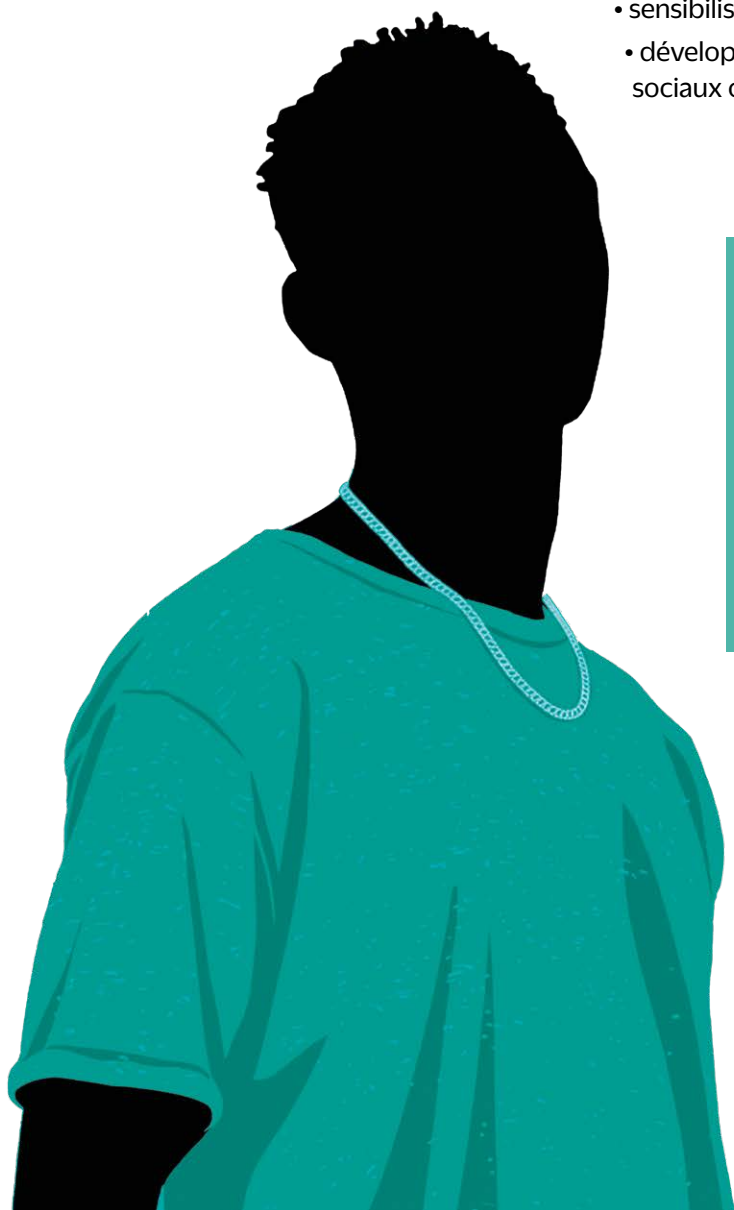
- l'acceptation assumée de la rue avec ses contradictions ;
- la revendication du statut d'enfant en situation de rue ;
- une forme d'adaptation psychosociale à l'environnement de rue.

**L'autonomie financière constitue un facteur déterminant** dans la résistance à l'hébergement institutionnel. Les centres d'accueil offrent des possibilités limitées de génération de revenus, ce qui représente un obstacle majeur pour les enfants habitués à la liberté de dépense.

**Les questions relatives à la sexualité représentent aussi un enjeu majeur**, avec l'absence de possibilités de vie sexuelle active dans les centres, l'impossibilité d'entretenir des relations amoureuses et le tabou autour de l'homosexualité, poussant certains enfants à maintenir leur situation de rue.

**Les personnels des centres d'accueil nécessitent une formation spécialisée** pour répondre aux besoins spécifiques de cette population :

- formation aux problématiques de sexualité adolescente ;
- sensibilisation aux questions d'orientation sexuelle ;
- développement d'approches adaptées aux besoins psycho-sociaux complexes.



**L'efficacité des interventions dépendra de la capacité des structures à proposer des alternatives réellement attractives par rapport aux avantages perçus de la vie de rue.**

## 10. LES ENFANTS EN SITUATION DE RUE ET LEURS FAMILLES

Grâce au travail important réalisé par les centres d'accueil, beaucoup d'enfants ont pu renouer des liens avec leur famille, avec des fréquences et des intensités variables. D'autres sont toujours en rupture totale avec leur famille, avec des perspectives de réunification très difficiles.

**65%** des enfants interrogés dans le cadre de cette étude envisagent une réunification familiale.

« Je souhaite sortir de la rue. J'ai comme projet de faire une petite formation en entrepreneuriat. (...) Je souhaite aussi retourner auprès de ma famille car c'est très dur de vivre ici. Je regrette parfois d'être venu là »

Garçon, 18 ans Douala, hors centre, originaire de l'extrême-nord

### A. LES PERSPECTIVES DE RÉUNIFICATION FAMILIALE

Avec des moyens modestes, certains centres soutiennent les parents des enfants qu'ils veulent réunifier avec leur famille (généralement la mère). Ils savent d'expérience que sans évolution positive dans le cadre familial d'origine de l'enfant, la réunification aura peu de chance d'aboutir ou d'être durable.

Les statistiques du Ministère des Affaires Sociales signalent **353 cas de retour en famille** pour l'année 2022. Ce chiffre, rapporté aux **1 114** nouveaux arrivants en rue identifiés en 2022, donne un rapport de **1 retour en famille pour 3 arrivées en rue**. Dans d'autres pays comme la République Démocratique du Congo ou la République du Congo, les éducateurs estiment ce rapport à 1 sur 4.

#### Nombre de cas d'enfants en situation de rue retournés en famille au cours de l'année 2022

|          | Centre    | Littoral  | Extrême nord | Sud-ouest | Ouest     | Nord-ouest | Est       | Nord     | Sud       | Adamaoua | TOTAL      |
|----------|-----------|-----------|--------------|-----------|-----------|------------|-----------|----------|-----------|----------|------------|
| Masculin | 44        | 55        | 86           | 3         | 38        | 5          | 15        | 3        | 15        | 1        | <b>265</b> |
| Féminin  | 6         | 18        | 27           | 1         | 14        | 7          | 6         | 2        | 6         | 1        | <b>88</b>  |
| TOTAL    | <b>50</b> | <b>73</b> | <b>113</b>   | <b>4</b>  | <b>52</b> | <b>12</b>  | <b>21</b> | <b>5</b> | <b>21</b> | <b>2</b> | <b>353</b> |

Source : MINAS, 2022

Cependant, la réunification n'est pas toujours possible, en raison de facteurs divers.

### B. LES OBSTACLES À UNE RÉUNIFICATION FAMILIALE

#### Du point de vue des familles

##### PRINCIPAUX OBSTACLES ÉVOQUÉS PAR LES FAMILLES

1. Pauvreté de la famille

2. Mauvaise réputation de l'enfant / risque de déstabilisation de la famille

3. Persistance de la croyance que l'enfant est un sorcier

4. Conflit familial persistant

5. L'enfant préfère rester au centre

L'analyse révèle le caractère multidimensionnel des obstacles à la réunification familiale, notamment à partir de la perspective des familles. Trois dimensions problématiques sont mises en exergue :

- **la dimension économique** : pauvreté familiale structurelle,
- **la dimension psycho-éducative** : le manque d'outils éducatifs parentaux pour faire face au supposé « mauvais comportement » de l'enfant,
- **la dimension mystico-anthropologique** : représentations culturelles stigmatisantes.

Les centres d'accueil déploient des efforts considérables pour traiter la dimension économique par le biais d'activités génératrices de revenus destinées aux familles ; cependant, cette approche s'avère insuffisante au regard de la complexité multidimensionnelle des obstacles identifiés.

« La réinsertion familiale est parfois très difficile, voire impossible, avec certains parents qui refusent catégoriquement de renouer les liens familiaux et déclarent même ne plus vouloir de leur enfant »

Service de l'Action Sociale de la prison centrale de New-Bell, Douala

Les témoignages recueillis illustrent les défis auxquels sont confrontées les familles :

« J'attends de voir mon enfant stable, qu'il ne soit plus victime de circonstances qui le déstabilisent. J'ai confiance que l'enfant peut changer, c'est pourquoi je viens souvent lui rendre visite. Son principal problème est sa consommation de drogues, c'est pourquoi d'autres membres de la famille se méfient et ne souhaitent pas qu'il aille chez eux. Il lui faut un soutien psychologique. Il faut accompagner l'enfant à changer et se détourner des stupéfiants »

Mère d'enfant, Yaoundé

## Du point de vue des enfants

### PRINCIPAUX OBSTACLES ÉVOQUÉS PAR LES FAMILLES

1. Pauvreté de la famille

2. Souvenir des mauvais traitements subis

3. Colère contre la famille

4. Sentiment d'insécurité

5. Conflits persistants dans la famille

Du point de vue des enfants, les obstacles à la réunification familiale s'articulent autour de facteurs similaires pour les garçons et les filles :

- **la pauvreté familiale** : contrainte économique persistante,
- **le souvenir des mauvais traitements subis** : traumatismes non résolus,
- **la colère contre la famille** : dimension émotionnelle et relationnelle.

Ces éléments soulignent l'importance des aspects économiques et traumatiques, nécessitant une intervention spécialisée en amont.

Travailler à la réunification familiale des enfants en situation de rue nécessite des approches professionnelles, fondées sur des savoir-faire validés scientifiquement, notamment pour ce qui concerne les aspects d'accompagnement psychosocial. L'accompagnement que proposent les centres d'accueil devrait être davantage holistique car, il n'y a pas de sortie de rue durable pour les enfants sans la constitution d'une alternative crédible à la rue.

## 11. LES FACTEURS DE SORTIE DE RUE POUR LES ENFANTS

Au Cameroun, deux principales voies de sortie de rue existent pour les enfants qui y sont : une voie dite « orthodoxe », conforme aux normes légales et sociales, et une autre qualifiée de « peu orthodoxe », s'inscrivant en marge des lois et des valeurs communautaires.

### A. LES FACTEURS DE SORTIE DE RUE « PEU ORTHODOXE » POUR LES ENFANTS : ACTIVITÉS ILLÉGALES ET MARGINALES

La sortie de rue « peu orthodoxe » correspond à l'engagement des enfants dans des activités illégales ou socialement stigmatisées : prostitution, trafic de drogues, pornographie, etc.

Avec les possibilités désormais offertes par l'espace numérique, de plus en plus de sites de prostitution en ligne<sup>8</sup> se développent et recrutent d'anciennes filles en situation de rue. D'autres plateformes leur offrent la possibilité de devenir des « models érotiques<sup>9</sup> », c'est-à-dire, la possibilité de travailler depuis son domicile, en animant des shows érotiques payants. Les sociétés de production de films pornographiques se développent aussi petit à petit dans le pays<sup>10</sup> et recruteraient auprès d'anciens enfants en situation de rue, surtout du côté des filles.

Au Cameroun, il a existé au cours des 15 dernières années des cabarets populaires appelés « sans-caleçon », dans lesquels des jeunes filles dansent nues ; d'où le nom de sans-caleçon. On les trouve dans les quartiers animés de Douala et Yaoundé et ils recruteraient aussi beaucoup parmi d'anciennes filles en situation de rue.

Toutes ces options nouvelles, rajoutées à celles de la prostitution classique, du grand banditisme, du commerce de stupéfiants, etc. offrent aux enfants en situation de rue des perspectives qui les sortent certes de la rue, mais font survivre en eux la rue et ses codes.



8. Jedolo.com, atlasescorts.com, xpiment.com, etc. 9. Onlyfans, myfavori.to, etc. 10. « Pendant six mois, Dorcel a rencontré ces personnes et développé un réseau de producteurs locaux dans trois pays : le Nigéria, la Côte d'Ivoire et le Cameroun. ». Source : <https://www.vice.com/fr/article/marc-dorcel-veut-faire-des-films-pour-adultes-100-africains/>

## B. LES FACTEURS DE SORTIE DE RUE « ORTHODOXE » POUR LES ENFANTS : RÉINSERTION SOCIALE CONVENTIONNELLE

La sortie de rue « orthodoxe » implique pour l'enfant l'intégration dans des structures légales telles que des centres d'accueil, une famille d'accueil, un retour en famille biologique, une formation professionnelle ou une scolarisation. Les acteurs sociaux camerounais identifient plusieurs facteurs favorisant cette voie :

### LES FACTEURS PRINCIPAUX FAVORISANT LA SORTIE DE RUE DES ENFANTS, SELON LES ÉDUCATEURS

Accès à la formation professionnelle/ à la rescolarisation

Une médiation familiale efficace

Des conditions de vie en rue devenues insupportables (insécurité, manque de nourriture et d'habillement, manque d'abris, etc.) / épuisement des ressources en rue

Amélioration des revenus des familles d'origine des enfants

#### ► Formation professionnelle

L'accès à la formation professionnelle est un facteur important de sortie de rue car, il permet aux enfants d'avoir de réelles possibilités de réinsertion sociale. D'anciens enfants en situation de rue travaillant aujourd'hui dans la couture, la menuiserie ou le secteur agroalimentaire, témoignent que les formations professionnelles qu'ils ont reçues ont été déterminantes pour leur insertion socio-économique.

#### ► Médiation familiale

Les éducateurs soulignent que les médiations familiales ne sont pas toujours menées selon des protocoles standardisés. Ils estiment qu'une professionnalisation de cette activité, avec des agents formés aux meilleures pratiques, pourrait améliorer substantiellement les résultats.

#### ► Épuisement des ressources accessibles en rue

Il a été effectivement noté que l'aggravation des conditions de vie peut précipiter la sortie de rue de certains enfants, pour rejoindre les centres d'accueil. La raréfaction des dons alimentaires ou l'exacerbation de la violence subie en rue peuvent accélérer cette décision.

#### ► Soutien aux familles d'origine des enfants

L'amélioration des revenus des familles d'origine des enfants s'avère également être un facteur important pouvant favoriser la sortie de rue des enfants. La pauvreté, particulièrement dans les régions anglophones en crise, ou dans l'extrême-nord du pays, reste un obstacle important au retour en famille d'enfants en situation de rue.

#### ► Augmentation des capacités d'accueil des centres

L'augmentation des places dans les centres d'accueil peut contribuer à sortir un nombre important d'enfants de la rue, selon les éducateurs. Aujourd'hui, beaucoup de centres d'accueil au Cameroun souffrent dès qu'ils atteignent un certain seuil de pensionnaires : la nourriture commence à manquer, la qualité des soins baisse, etc., ce qui n'encourage guère certains enfants à les rejoindre.

## 12. MESSAGES DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

Les enfants interrogés ont tenu à transmettre des messages aux autorités politiques du pays, mais aussi à la communauté de manière générale, à leurs familles, et aux forces de l'ordre.

### A. MESSAGES AUX AUTORITÉS NATIONALES

Les messages aux autorités ont porté principalement sur trois axes :

- l'appui financier aux centres d'accueil pour enfants en situation de rue ;
- l'assistance humanitaire aux enfants durant leur phase de rue ;
- l'aide à la parentalité.

« Il faut que les autorités soutiennent davantage les centres. C'est des gens qui nous ont toujours tendu la main, les seuls qui se sont toujours souciés de nous, mais ils manquent de moyens ; (...) La nourriture manque parfois, le savon manque, les vêtements ; pour faire des activités, dès fois on ne peut pas ; ils doivent en même temps nous aider dans la formation. L'État a les moyens de tout changer, mais je ne sais pas si on les intéresse. Mon mot pour eux c'est vraiment ça ; qu'ils aident les centres »

Garçon en situation de rue, 17 ans, Douala

« Quand on souffrait dans la rue, c'est surtout les gens des églises, les associations et quelques bonnes volontés parmi la population qu'on voyait ; c'est eux qui pensaient à nous et nous apportaient des dons et des soins. Les services de l'État on ne les voyait pas. Ça aurait été bien si eux aussi se manifestaient et apportaient leur aide. Normalement l'État a des moyens que les autres n'ont pas. On aimerait bien qu'il s'engage pour nous et nous trouve des solutions »

Fille en situation de rue, 16 ans, Yaoundé

« Moi je ne trouve pas normal que l'État laisse des parents abandonner leurs enfants sans rien faire. Un parent ne doit pas avoir le droit de décider qu'il ne s'occupe plus de son enfant ; l'État doit le forcer à assumer ses responsabilités. Les enfants souffrent de ça ; pour mon cas, mon papa nous a abandonnés pour une autre femme ; il ne s'occupait plus de nous et ma mère n'avait pas de moyens, mon père faisait tout pour sa nouvelle femme, est-ce que c'est normal ? Et l'État laisse faire. (...) Je ne sais pas comment l'État peut faire, mais il doit obliger le parent à s'occuper de ses enfants ; nous ne sommes pas des objets qu'on jette quand on le décide »

Jeune fille en situation de rue, 18 ans, Douala





## B. MESSAGES AUX FORCES DE L'ORDRE

Pour ce qui concerne les forces de l'ordre, les messages tournent principalement autour des notions de **respect** et de **bienveillance** dans les interactions entre les enfants en situation de rue et les policiers, mais aussi **dénoncent les violences**, le **harcèlement moral et sexuel** et autres **mauvais traitements** qu'ils subissent de manière régulière de leur part.

« Pour moi, les forces de l'ordre dérangent beaucoup les enfants en situation de rue ; c'est ce que j'ai vu. Systématiquement ils nous raflent ; ils savent qu'on n'a pas de cartes d'identité donc ils en profitent pour nous pourchasser et nous prennent nos économies. Il y a des voyous chez eux. Ils ne nous protègent pas du tout. En tout cas, moi, je ne me sens pas plus en sécurité quand je les vois. Pour moi, les voir et voir les membres de groupes rivaux c'est la même chose »

Garçon en situation de rue, 16 ans, Yaoundé, hors centre

« J'aimerais que les policiers soient plus compréhensifs avec nous, qu'ils nous aident, qu'ils aient des comportements plus chaleureux. Quand ils nous parlent c'est toujours sur le ton du commandement, de l'engueulade, et ça effraie les plus jeunes. Il y a des policiers qui s'amuse avec le corps des filles ; ça ne nous met pas en confiance avec eux. D'ailleurs quand on les voit arriver, en général on fuit. **Comment des gens que tu fuis peuvent-ils te protéger dans la rue ?** Ils protègent peut-être d'autres personnes, mais pas nous. Ça devrait changer »

Fille en situation de rue, 17 ans, Douala, hors centre

« La vérité est que les policiers sont très mal vus par les enfants en situation de rue ; pourtant il y en a des gentils, des policiers qui orientent les enfants vers des associations qui aident, leur parlent des centres d'hébergement, ou de centres où on peut aller se faire soigner quand on a des plaies ou autres. C'est ce genre de comportements qu'on attend d'eux, mais ce n'est pas ce qu'ils font tout le temps. J'aimerais qu'ils puissent généraliser ce genre d'attitudes auprès de tous leurs membres ; ça améliorerait les rapports avec les enfants, et ces derniers ont besoin de ça ; il leur faut des gens qui les encadrent »

Ancien enfant en situation de rue, 26 ans, Douala

### C. MESSAGES À LA COMMUNAUTÉ

Les messages des enfants à la communauté tournent pour l'essentiel autour de la notion de **considération**, mais aussi de la **dénonciation de la stigmatisation** dont ils sont victimes.

« Dans la communauté il y a de tout : des gens qui nous soutiennent, mais aussi des gens qui ne veulent rien avoir à faire avec nous. **Moi, je voudrais que les gens nous regardent différemment, qu'ils soient plus tolérants vis-à-vis des enfants en situation de rue** ; on n'est pas tous mauvais. Il y a des enfants qui sont là, ce n'est pas de leur faute et la communauté doit comprendre cela. Il y a trop de mépris envers nous ; on n'est pas valorisé, comme si on est des gens inférieurs aux autres ; ça me dérange beaucoup »

Fille en situation de rue, 15 ans, Yaoundé

« **La communauté n'a pas de place pour nous**. Un ancien, un jour a dit que nous sommes comme les rats, on vit des restes des autres et dès qu'on nous voit on veut déjà nous chasser. Même quand il y a de grands événements, on vient nous rafler pour pas qu'on gâte l'image de la fête ; on fait tache. La société ne nous accepte pas ; c'est eux qui nous enfoncent. **Quand on commencera à nous considérer autrement, ça sera déjà une bonne avancée** »

Garçon en situation de rue, 16 ans, Yaoundé



## D. MESSAGES AUX FAMILLES

Les messages pour les familles tournent autour du **besoin d'amour et d'attention**, et surtout du **bannissement de la violence**.

« Je voudrais que les familles soient plus aimantes ; qu'elles s'intéressent aux enfants, s'occupent d'eux, fassent leur possible pour ça. Même quand c'est difficile, une famille doit être présente pour ses enfants. C'est dur de se sentir abandonnés, qu'on nous fasse ressentir qu'on est une charge, qu'on ne veut plus de nous ; on voit ça dans les yeux des parents. **Il y en a qui ne voudraient plus que les enfants soient là, pour vivre leur vie** »

Fille en situation de rue, 13 ans, en centre, Douala

« Mon message pour les familles porte sur la violence. La maltraitance est quelquefois exagérée. **On frappe facilement, et avec sauvagerie** ; c'est surtout ça qui me choque, la façon de taper l'enfant comme si on voulait le tuer ; c'est méchant. Ce n'est pas comme si on te faisait juste une gifle ou une tape. On te bastonne avec beaucoup de méchanceté, jusqu'à parfois te brûler, ou te causer des marques sur le corps. C'est un grand problème »

Fille en situation de rue, 14 ans, en centre, Yaoundé

« Je pense que les familles ne doivent pas avoir honte de demander de l'aide quand ça ne va pas. C'est mieux que de laisser la situation aller à la dérive et créer plus de souffrance. Il est vrai qu'il y a des problèmes dans toutes les familles, mais quand des parents constatent qu'une situation est en train de les dépasser, pour moi elles doivent aller demander de l'aide où elles peuvent, pour garder son unité et protéger les enfants ; si on ne le fait pas, ça crée des catastrophes, et c'est les enfants qui trinquent »

Garçon en situation de rue, 17 ans, Yaoundé

## SECTION 3

# ANALYSE DU CONTEXTE LÉGISLATIF ET INSTITUTIONNEL NATIONAL



Le Cameroun dispose d'un arsenal juridique composé de décrets, lois et politiques spécifiquement conçus pour interdire la violence, les sévices et l'exploitation des enfants ; cependant, cette architecture législative présente une lacune majeure : **l'absence d'un plan législatif intégré et cohérent** qui limite l'efficacité des interventions en faveur des enfants vulnérables. Cette problématique est explicitement reconnue par les autorités gouvernementales qui constatent que :

« *L'absence de vision nationale en matière de protection de l'enfant a permis aux politiques et plans d'action dirigés par des bailleurs de combler les lacunes de manière disparate et incohérente<sup>11</sup> ».*

▶ Aujourd'hui, l'un des principaux défis est **l'adoption d'un cadre global unifié** rassemblant l'ensemble de la législation relative aux droits des enfants, pour arriver à une harmonisation cohérente des dispositions légales existantes.

**Au plan institutionnel, le Gouvernement compte plusieurs départements ministériels en charge de la réalisation des droits de l'enfant.** Toutefois, c'est au Ministère des Affaires Sociales (MINAS), qu'est statutairement assignée la protection sociale des personnes vulnérables, au rang desquelles se trouvent les enfants en situation de rue. Cet objectif est poursuivi à travers :

- la création d'une Direction pour la Protection Sociale de l'Enfance<sup>12</sup>;
- le fonctionnement de dix Délégations Régionales et de 58 Délégations Départementales ;
- l'existence d'Unités Techniques Opérationnelles : Centres Sociaux et Services de l'Action Sociale ;
- l'existence de plusieurs centres d'encadrement de la petite enfance, d'accueil et de rééducation des enfants inadaptés sociaux ou délinquants ;
- la création depuis 1990, d'une commission nationale pour la protection de l'enfance en danger moral, délinquante ou abandonnée ;
- l'action agissante de divers partenaires nationaux : œuvres sociales privées, ONG et associations dans les domaines juridiques, de la santé, de l'éducation et de l'encadrement psychosocial pour appuyer la politique de protection de l'enfance ;
- les appuis apportés aux programmes et projets nationaux par les partenaires bilatéraux et multilatéraux, à l'instar de l'UNICEF, la Banque Mondiale, Plan Cameroun, SOS Village d'enfants, l'Organisation Internationale du Travail (OIT), la Belgique et l'Italie, etc.

## 1. PRINCIPAUX TEXTES LÉGISLATIFS RELATIFS AUX ENFANTS EN SITUATION DE RUE

### PRINCIPAUX TEXTES INTERNATIONAUX SUR LES DROITS DES ENFANTS SIGNÉS ET RATIFIÉS PAR LE CAMEROUN

- Convention Internationale relative aux droits de l'Enfant - CIDE (ratifiée le 11.01.1993),
- Charte Africaine des droits de l'Homme et des peuples (ratifiée le 20.06.1989),
- Charte Africaine des droits et du bien-être de l'Enfant - CADBE (ratifiée le 05.09 1997),
- Charte Africaine de la jeunesse (ratifiée le 11.01.2011),
- Protocole facultatif à la CIDE concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie (signé le 05.10.2001),
- Protocole facultatif à la CIDE, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés (ratifié le 04.02.2013),
- Convention n°182 de l'OIT sur les Pires Formes de Travail des Enfants (ratifiée le 05.06.2002),
- Protocole additionnel à la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée, visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (ratifié le 06.02.2006),
- Protocole contre le trafic illicite des migrants par terre, par mer et par air, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (ratifié le 06.02.2006).

<sup>11</sup>. République de Cameroun, *Document de Politique Nationale de Protection de l'Enfant (2017-2026)*. <sup>12</sup>. Le décret n° 2005/160 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales, consacre toute une Direction pour la Protection Sociale de l'Enfance avec une Sous-Direction pour la Promotion des Droits de l'Enfant et une Sous-Direction de la Sauvegarde de l'Enfant.

#### **AUTRES DOCUMENTS CLÉS DES NATIONS UNIES :**

- Observation générale n°21 sur les enfants des rues - Comité des droits de l'enfant (2017),
- Observation générale n°10 sur les droits de l'enfant dans le système de justice pour mineurs - Comité des droits de l'enfant (2007),
- Stratégies et mesures concrètes types des Nations-Unies relatives à l'élimination de la violence à l'encontre des enfants dans le contexte de la prévention du crime et de la justice (2013),
- Manuel d'application de la Convention relative aux droits de l'enfant. Fonds des Nations Unies pour l'enfance - UNICEF (2002),
- Lignes directrices en matière de justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et témoins d'actes criminels, Résolution 2005/20 du Conseil économique et social, ONU (2005)
- Administration de la justice pour mineurs - Résolution 1997/30 du Conseil économique et social, ONU (1997),
- Principes directeurs des Nations-Unies pour la prévention de la délinquance juvénile (1990),
- Règles des Nations-Unies pour la protection des mineurs privés de liberté (1990).

#### **AUTRES TEXTES RÉGIONAUX :**

- Agenda 2063 pour l'Afrique de l'Union Africaine (adopté en 2013)
- Agenda 2040 pour les enfants d'Afrique du Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant (adopté en 2015)

### **LES PRINCIPALES LOIS NATIONALES SUR LA PROTECTION DES ENFANTS**

- **La Constitution, Préambule** : « La nation protège et encourage la famille, base naturelle de la société humaine. Elle protège la femme, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées ; L'État assure à l'enfant le droit à l'instruction. »
- **Code civil, Art. 203** : « Les époux contractent ensemble, par le seul fait du mariage, l'obligation de nourrir, entretenir et élever leurs enfants ».
- **Code civil, Art. 213** : « [...] (2) La femme concourt avec le mari à assurer la direction morale et matérielle de la famille, à pourvoir à son entretien, à élever les enfants et à préparer leur établissement ».
- **Code Pénal, Article 247** (nouveau), qui réprime le vagabondage : (1) Est vagabond et puni d'un emprisonnement de six mois à deux ans celui qui ayant été trouvé dans un lieu public ne justifie ni d'un domicile certain, ni de moyens de subsistance.
- **Le décret n° 90/524 du 23 mars 1990** portant création d'une commission nationale pour la protection de l'enfance en danger moral, délinquante ou abandonnée.
- **Le décret n° 2001/109 / PM du 20 mars 2001** fixant l'organisation et le fonctionnement des institutions publiques d'encadrement des mineurs et de rééducation des mineurs inadaptés sociaux<sup>13</sup>.
- **Le décret 2005/160 du 25 mai 2005** portant organisation du Ministère des Affaires Sociales qui institue au niveau provincial, des brigades de contrôle des œuvres sociales privées et d'autres structures en charge de l'encadrement des populations cibles parmi lesquelles les enfants.

#### **DOCUMENTS NATIONAUX DE STRATÉGIE, PERTINENTS POUR LES ENFANTS EN SITUATION DE RUE**

- Vision 2035<sup>14</sup>,
- Stratégie nationale de Développement 2020-2030 (SND 30),
- Stratégie Sectorielle de Développement des Services Sociaux,
- Document de Politique Nationale de Protection de l'Enfant (2017-2026).

<sup>13</sup>. Ce texte prévoit, entre autres, la création des centres d'accueil et de transit et des centres d'hébergement qui offrent un cadre provisoire d'encadrement psychosocial et de réhabilitation en vue d'une réinsertion socio-économique durable des enfants victimes de trafic et / ou d'exploitation, en processus de rapatriement ou dans l'attente d'un retour en famille. <sup>14</sup>. Principal référentiel des politiques de développement du Gouvernement du Cameroun pour l'émergence du pays en 2035.

## 2. OCCURRENCE DE TERMINOLOGIES SPÉCIFIQUES AUX ENFANTS EN SITUATION DE RUE

Dans l'ensemble, les textes législatifs camerounais ne mentionnent que très rarement, de façon explicite, la terminologie « *enfants en situation de rue* » ou les appellations qui lui sont proches (« *enfants de la rue* », « *enfants dans la rue* », etc.) ; ils font plutôt référence à des catégories plus larges telles que « *enfants vulnérables* », « *enfants délinquants* », « *enfants séparés* », « *enfants en danger moral* » etc., dans lesquelles s'insèrent logiquement les enfants en situation de rue, selon leurs cas spécifiques.

D'autre part, on peut relever que **l'État camerounais fait bien le lien entre la situation des enfants en situation de rue et celle de leurs familles**, sans que cela donne lieu à des initiatives concrètes. On peut lire, en effet, dans le *Document de Politique Nationale de Protection de l'Enfant* :

*« La lutte contre le phénomène des enfants de la rue ne peut se faire sans tenir compte du souci d'extirper les violences au sein des familles et de celui de réduire la vulnérabilité économique de celles-ci »*<sup>15</sup>.

Ce lien fait entre la situation des enfants et celle de leurs familles est un préalable important pour mettre en place des plans d'action qui tiennent compte du nécessaire appui aux familles, pour favoriser des réunifications familiales.

A l'heure actuelle, **l'État camerounais ne dispose pas de programmes spécifiquement dédiés aux enfants en situation de rue**. Il est plus souvent partenaire dans des programmes portés ou financés par d'autres organismes comme l'UNICEF ou le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Ce dernier, par exemple, a financé pour plus de 250 millions de FCFA le Projet de réinsertion et d'inclusion socioéconomique des jeunes et des enfants de la rue (PIJER) initié en 2023, et qui a comme objectif de retirer 500 jeunes hommes et 200 jeunes femmes de 15 à 35 ans des rues de Douala, Yaoundé et Ngaoundéré, en leur offrant une activité rémunérée dans les emplois verts tels les travaux d'aménagement des jardins et parcs publics, de curage des drains, etc. Le projet est en cours de réalisation et n'est pas encore évalué.

## 3. UNE ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE DE PROTECTION DES ENFANTS DENSE

Le Cameroun dispose d'une architecture institutionnelle de protection des enfants relativement dense.

### INSTANCES NATIONALES EN CHARGE DE LA PROTECTION DES ENFANTS

#### POUR LE SECTEUR SOCIAL :

- ▶ Ministère des Affaires sociales (MINAS)
  - Direction pour la Protection Sociale de l'Enfance
    - Sous-Direction de la Promotion des Droits de l'Enfant
    - Sous-Direction de la Sauvegarde de l'Enfant
- ▶ Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF)
  - Direction de la Promotion et la Protection de la Famille
    - Sous-Direction de la Promotion et de la Protection des Droits de l'Enfant
      - Service de la Promotion des Droits de l'Enfant
      - Service de la Protection des Droits de l'Enfant
- ▶ Commission des Droits de l'Homme du Cameroun,
- ▶ Commission Nationale pour la Protection de l'Enfance en danger moral, délinquante ou abandonnée<sup>16</sup>,
- ▶ Parlement des Enfants,
- ▶ Agences et organisations publiques et privées œuvrant pour les services de protection de l'enfant<sup>17</sup>,
- ▶ Chefs traditionnels<sup>18</sup>.

<sup>15</sup>. République du Cameroun, *Document de Politique Nationale de Protection de l'enfant (2017-2026)*, p 31. <sup>16</sup>. Créée par le Décret N° 90/524 du 23/03/1990 <sup>17</sup>. Elles disposent de mandats encadrés par les lois de 90 avec ses décrets d'applications, la Loi de Décembre 1999 sur les ONG, les conventions et les accords particuliers et les accords de sièges entre le Gouvernement et les ONG. <sup>18</sup>. La loi camerounaise reconnaît le rôle des autorités traditionnelles comme auxiliaires de l'administration. Les chefs traditionnels peuvent « *procéder à des conciliations ou arbitrages entre leurs Administrations* » si cela se conforme à la coutume et lorsque les lois et règlements n'en disposent pas autrement.

## INSTANCES NATIONALES EN CHARGE DE LA PROTECTION DES ENFANTS

### POUR LE SECTEUR DE LA JEUNESSE :

- ▶ Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique (MINJEC)

### POUR LE SECTEUR DE LA POLICE :

- ▶ Ministère de l'intérieur et de la sécurité
- ▶ Brigades mobiles de police

### POUR LE SECTEUR DE LA JUSTICE :

- ▶ Ministère de la Justice (MINJUSTICE)
  - Juge de Grande Instance ; Juge de Première Instance

### POUR LE SECTEUR DE LA SANTÉ PUBLIQUE :

- ▶ Ministère de la Santé (MINSANTE)

### POUR L'ÉDUCATION

- ▶ Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB).
- ▶ Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC)

## AUTRES INSTANCES

Les efforts du Gouvernement sont complétés par les interventions des organisations de la société civile, dont les Œuvres Sociales Privées régulièrement agréées.

La plupart des instances nationales de protection de l'enfance souffrent du manque de personnel et de moyens financiers pour fonctionner convenablement. A cela s'ajoute aussi des problématiques de mise à niveau des compétences. Le secteur de la protection de l'enfance regorge de problématiques complexes dont la prise en charge exige la mobilisation de compétences spécifiques. Pour ce qui concerne les dépenses nationales pour la protection des enfants, il est noté une situation de quasi-abandon budgétaire avec des taux d'exécution de 0% en 2021 et 1,10% en 2022<sup>19</sup>.

D'autre part, on peut noter **un partage assez singulier des responsabilités de la protection de l'enfant entre le Ministère des affaires sociales (MINAS) et le Ministère de la promotion de la femme et de la famille (MINPROFF) qui n'est pas de nature à simplifier les choses**. En effet, le MINAS est chargé de la protection et de la promotion sociale de l'enfant, en collaboration avec le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF). Il exerce la tutelle technique sur les organismes de protection et d'encadrement de l'enfant. On peut relever aussi que selon le décret n°2012/638 du 21 décembre 2012, le MINPROFF est également chargé « *d'étudier et de proposer les mesures visant à la promotion et à la protection des droits de l'enfant* ». Des acteurs s'interrogent sur la pertinence de cette sorte de bicéphalie sur la question de la protection des enfants et réclament une plus grande lisibilité des responsabilités.

<sup>19</sup>. République du Cameroun, *Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT 2023-2025)*.

#### 4. ANALYSE SWOT DU SYSTÈME DE PROTECTION DES ENFANTS AU CAMEROUN

| FORCES  | FAIBLESSES  |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Existence d'un <b>cadre légal pour la protection des enfants, jugé pertinent</b> par beaucoup d'acteurs, malgré l'absence d'une Loi spécifique portant protection des enfants au Cameroun.</li> <li>▶ Disponibilité des intervenants en faveur des enfants en situation de rue</li> <li>▶ Forte implication d'acteurs de la société civile nationale et internationale.</li> <li>▶ <b>Existence d'un système national de référencement des enfants vulnérables</b>, piloté par le Ministère des Affaires sociales.</li> <li>▶ Adhésion du Cameroun à des mécanismes régionaux et internationaux de suivi des progrès en matière de respect des droits de l'Homme et des enfants en particulier.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ L'absence de normes et standards professionnels de protection de l'enfant ;</li> <li>▶ L'insuffisance de données couvrant toutes les thématiques de la protection de l'enfant ;</li> <li>▶ L'insuffisance des dotations budgétaires concernant la protection de l'enfant, trahissant une faible prise en compte de la problématique de la protection de l'enfant dans les outils de planification ;</li> <li>▶ L'insuffisance qualitative et quantitative des ressources humaines dédiées à la protection de l'enfant ;</li> <li>▶ L'insuffisante coordination des actions de protection de l'enfant ;</li> <li>▶ L'insuffisance de capacités des intervenants du domaine pour l'accompagnement et la prise en charge des enfants victimes de violence, enfants toxicomanes, et les enfants en prison ;</li> <li>▶ L'absence de textes d'opérationnalisation de la CIDE et de la CADBE et des dispositions de la législation nationale ;</li> <li>▶ Persistance des pesanteurs socioculturelles peu favorables à la protection de l'enfant.</li> </ul> |
| OPPORTUNITÉS  | MENACES   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Code de Protection de l'Enfance encore en gestation.</li> <li>▶ Code des Personnes et de la Famille encore en gestation.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Persistance des conflits et de l'insécurité dans les parties Nord et Ouest du pays.</li> <li>▶ Approfondissement de la crise socioéconomique et paupérisation galopante.</li> <li>▶ Desserrement des liens de solidarité traditionnelle.</li> </ul>  |

La plus grande lacune relevée dans l'analyse du cadre politique et stratégique de protection de l'enfant au Cameroun est **l'absence de textes législatifs pour l'opérationnalisation de la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant et de la Charte Africaine sur les Droits et du Bien-Être de l'Enfant** ; en conséquence de quoi, les acteurs interrogés réclament, pour la plupart :

- la mise en place d'un organe spécifique de protection de l'enfance à l'échelle nationale ;
- l'aboutissement du processus de définition des normes nationales d'intervention en matière d'encadrement des enfants vulnérables en cours depuis 2018 ;
- la dynamisation du parlement des enfants qui n'est convoqué chaque année qu'à l'approche de la célébration de la Journée de l'Enfant Africain et qui ne dispose pas d'un suivi des travaux des sessions précédentes ;
- le renforcement du cadre législatif par aboutissement du processus d'adoption des avant-projets de loi portant respectivement Code de Protection de l'Enfant et Code des Personnes et de la Famille ;
- la publication d'un décret portant création d'une Commission Nationale de Protection de l'Enfance, placée sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales, du Ministère de la justice et du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille.

Concernant le dernier point, les acteurs interrogés considèrent qu'une *Commission Nationale de Protection de l'Enfance* serait, dans son principe, plus inclusive que la *Commission Nationale pour la Protection de l'Enfance en danger moral, délinquante ou abandonnée* ; d'autre part, cette dernière a connu 28 ans de léthargie depuis sa création en 1990 ; sa toute première session a été tenue en 2018. Elle manque de moyens financiers et s'acquitte difficilement de son obligation de production de rapports annuels. Les acteurs demandent surtout davantage d'engagement des autorités politiques (en moyens financiers et en attributions légales) pour soutenir la fonctionnalité et l'efficacité des instances créées.

# RECOMMENDATIONS



L'analyse des problématiques mises en exergue par les différents acteurs interrogés a fait ressortir plusieurs aspects qui constituent des pistes d'amélioration de la prise en charge du phénomène des enfants en situation de rue au Cameroun.

### **RECOMMANDATION 1 : CRÉATION D'UN CADRE NATIONAL FONCTIONNEL**

#### **DE COORDINATION DES INTERVENTIONS EN FAVEUR DE LA PROTECTION DES ENFANTS**

**Objectif : donner de la cohérence d'ensemble aux interventions et rationaliser les ressources.**

- Créer un cadre national fonctionnel de coordination des interventions en faveur de la protection des enfants, impliquant les ministères concernés (Affaires sociales, Justice, Santé, etc.), les organisations de la société civile spécialisées, les services sociaux locaux et les représentants judiciaires, pour harmoniser les actions, partager les données et optimiser les ressources ;
- Mobiliser des moyens financiers suffisants pour assurer la fonctionnalité et l'efficacité de l'organe créé. ;
- Développer des partenariats techniques avec des organisations internationales et des bailleurs de fonds ;
- Allouer un budget pour les outils de coordination, les formations et les évaluations ;
- Élaborer des protocoles unifiés relatifs à des problématiques bien précises (exemple : signalement des abus, prise en charge des victimes, réinsertion socio-professionnelle, etc.).

La coordination pourrait démarrer au niveau local ou régional, notamment dans les grands centres urbains comme Yaoundé et Douala, où la problématique des enfants de la rue est la plus aiguë. Cette approche ascendante permettrait de tester et d'ajuster les mécanismes avant leur extension nationale.

### **RECOMMANDATION 2 : RECENSEMENT NATIONAL DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE**

**Objectif : établir une base de données fiable pour orienter les politiques publiques.**

- Réaliser un recensement exhaustif coordonné par le MINAS, avec l'UNICEF ;
- Mettre en place une méthodologie mixte : comptage nocturne, cartographie participative, enquête qualitative, etc.
- Documenter les données démographiques (âge, genre, etc.) et socio-économiques (causes de l'arrivée en rue, accès aux services de base, etc.)
- Cartographier les zones à forte concentration d'enfants en situation de rue dans le pays,
- S'appuyer sur les structures existantes (centres d'accueil, organisations locales, etc.).

Comme pour la coordination nationale, cette opération gagnerait à commencer au niveau local, pour mieux adapter la méthodologie et favoriser l'appropriation communautaire.

### **RECOMMANDATION 3 : LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET LES STIGMATISATIONS**

**Objectif : s'attaquer aux causes sociétales du phénomène.**

- Lancer des campagnes nationales de lutte contre les violences domestiques ;
- Sensibiliser sur les stigmatisations visant des enfants et leurs conséquences ;
- Former les leaders religieux et communautaires aux droits de l'enfant ;
- Mettre en place dans tous les départements des mécanismes de surveillance communautaire sur les violences commises contre des enfants et sur les stigmatisations à leur encontre ;
- Évaluer régulièrement toutes les activités mises en place.

Des centres mènent déjà depuis plusieurs années des campagnes de sensibilisation communautaire et scolaire contre la violence et la stigmatisation des enfants en situation de rue, comme le Foyer de l'Espérance à Yaoundé. Ces initiatives pourraient servir de modèle reproductible dans d'autres régions, avec une adaptation des messages et des approches aux contextes culturels locaux : certaines pratiques violentes, encore perçues comme éducatives, nécessitent une approche pédagogique progressive et respectueuse des traditions locales.

#### **RECOMMANDATION 4 : RENFORCEMENT PRÉVENTIF DES FAMILLES VULNÉRABLES**

**Objectif : agir en amont pour éviter le basculement des enfants vers la rue.**

- Mettre en place des filets sociaux durables pour les familles à risque ;
- Développer des programmes de transferts monétaires conditionnels et de microcrédits ;
- Conditionner les transferts monétaires à la scolarisation des enfants et à leur suivi sanitaire régulier ;
- Coupons alimentaires ou kits nutritionnels pour les familles en insécurité alimentaire sévère ;
- Gratuité des services essentiels : santé de base, cantines scolaires, fournitures.

Il apparaît que la problématique des enfants en situation de rue est liée en grande partie à celle des conditions socio-économiques de leurs familles. Cependant, les programmes d'aide doivent rester souples et ciblés, afin d'éviter tout effet d'assistanat. L'objectif est de responsabiliser les familles et non de les maintenir dans une dépendance permanente. Un suivi rigoureux et bienveillant, centré sur la parentalité positive, reste la clé de toute prévention efficace du phénomène de la rue.

#### **RECOMMANDATION 5 : SOUTIEN FINANCIER AUX STRUCTURES D'ACCUEIL**

**Objectif : améliorer la qualité et la capacité de prise en charge des enfants.**

- Octroyer des subventions publiques aux centres d'accueil agréés ;
- Pour l'octroi des aides, accorder une priorité aux centres d'accueil déjà opérationnels mais sous-financés ;
- Garantir la gratuité des soins de santé et papiers d'état civil aux enfants en situation de rue ;
- Former le personnel aux meilleures pratiques d'accompagnement.

Le soutien financier aux centres d'accueil peut être constitué par un mix de subvention (accordée sur la base des besoins spécifiques de chaque centre agréé) et de versements réalisés par les institutions qui placent des enfants aux centres qui les accueillent. Un décret ou arrêté ministériel peut déterminer les prix journaliers de prise en charge d'un enfant, ainsi que pour certaines activités spécifiques d'accompagnement (formation professionnelle, achats de médicaments, accompagnement psychologique, etc.). Le soutien de l'État pourrait également prendre la forme de subventions régulières, de cofinancements des salaires éducatifs, ou de dotations matérielles.

**Reconnaître officiellement ces structures comme partenaires de l'État dans la mise en œuvre de la politique sociale nationale serait un signal fort de reconnaissance institutionnelle.**

#### **RECOMMANDATION 6 : CRÉATION D'UNE BRIGADE DE POLICE SPÉCIALISÉE**

**Objectif : professionnaliser l'intervention des forces de l'ordre auprès des enfants en situation de rue.**

- Former les agents aux droits de l'enfant et à des protocoles d'urgence ;
- Organiser des sessions de formation régulières pour maintenir les compétences des agents ;
- Établir des protocoles de collaboration avec les centres d'accueil ;
- Allouer un budget (montant à déterminer) pour les équipements, les formations et les collaborations externes, etc.

La création d'une brigade spécialisée dans l'accompagnement des enfants en situation de rue est une mesure jugée urgente et nécessaire par les acteurs de terrain car, les enfants sont encore trop souvent victimes d'abus policiers, de rafles violentes ou d'arrestations arbitraires. La brigade devra être strictement éducative et non répressive, contrairement à certaines pratiques actuelles.

## **RECOMMANDATION 7 : MISE EN PLACE DE PROGRAMMES DE DÉSINTOXICATION POUR LES ENFANTS SOUFFRANT D'ADDICTIONS AUX DROGUES**

**Objectif : soutenir les enfants souffrant d'addictions pour pouvoir les réinsérer.**

- Développer un réseau de centres spécialisés pluridisciplinaires (médecins, psychologues, travailleurs sociaux, leaders communautaires et religieux, etc.) pour la prise en charge globale de la toxicomanie, incluant le dépistage, le suivi médical, l'accompagnement psychosocial, et la réinsertion socio-professionnelle ;
- Former des professionnels impliqués dans le projet aux approches thérapeutiques validées ;
- Mobiliser des partenariats avec les hôpitaux, les associations locales, et les services de formation professionnelle ;

La toxicomanie dans laquelle s'enferment certains enfants en situation de rue les prive de ressorts psychologiques et moraux leur permettant de s'inscrire dans des projets viables de sortie de rue. C'est une problématique qui nécessite des compétences spécialisées que l'État peut aider à acquérir. Il est également nécessaire de former les éducateurs à la prévention et à la gestion des crises liées à la toxicomanie. Une telle formation renforcerait la capacité d'action des structures déjà engagées sur le terrain.

## **RECOMMANDATION 8 : AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DES RESSOURCES GOUVERNEMENTALES ALLOUÉES AUX AFFAIRES SOCIALES**

**Objectif : aligner les moyens sur les ambitions affichées.**

- Porter le budget du MINAS à 1% du PIB ;
- Créer un fonds national dédié aux enfants vulnérables ;
- Développer des partenariats public-privé pour la mobilisation de ressources.

# CONCLUSION



**Cette étude montre que la protection des enfants au Cameroun demeure une problématique complexe qui demande une approche multidimensionnelle.** Les enfants en situation de rue sont confrontés à une multitude de défis, notamment l'accès limité à l'éducation, la santé précaire et l'exposition quotidienne à la violence et à l'exploitation. Leurs trajectoires vers la rue sont souvent le résultat de facteurs interconnectés, en lien avec la PAUVRETÉ, la VIOLENCE, la NÉGLIGENCE, l'INDIFFÉRENCE et la FATALITÉ.

Sur le plan socio-culturel, ces enfants développent des systèmes de survie sophistiqués et des réseaux de soutien informels, révélant une résilience et une capacité d'adaptation remarquables. Cependant, ces mêmes systèmes peuvent aussi les emprisonner dans un cycle de marginalisation et de vulnérabilité accrue.

Pour répondre à cette problématique, il est impératif de mettre en œuvre des politiques publiques intégrées et des interventions ciblées. Cela inclut le renforcement des structures familiales, l'amélioration de l'accès à l'éducation et aux services de santé, et la création de programmes de réinsertion sociale adaptés aux besoins spécifiques de ces enfants. Impliquer les communautés locales et les organisations de la société civile sera crucial pour assurer la durabilité et l'efficacité de ces initiatives. Une collaboration étroite entre le gouvernement, les organisations de la société civile, les communautés et les enfants eux-mêmes est essentielle pour garantir que chaque enfant jouisse de ses droits fondamentaux.

Malgré la situation précaire que vivent les enfants en situation de rue, des motifs d'espoir émergent grâce aux acteurs de terrain (travailleurs sociaux, organisations locales, éducateurs, etc.) dont les efforts redonnent une perspective à ces jeunes. Trois éléments fondamentaux constituent la base de leur travail :

- 1. La médiation familiale**, qui offre l'opportunité de réunir les membres de la famille, d'encourager des échanges sereins entre les enfants et leurs parents, et de réparer les relations endommagées, dans le but de dépasser les préjugés, les stigmatisations, ou les abus.
- 2. L'accompagnement psychosocial**, qui contribue notamment à rétablir l'estime de soi chez les enfants, indispensable pour les aider à s'extraire de la dynamique de la rue.
- 3. L'insertion socio-économique**, qui est réalisée grâce à des approches combinant scolarisation et formations professionnelles adaptées (menuiserie, couture, agriculture, pâtisserie, etc.), offrant ainsi des alternatives concrètes aux activités de survie en rue.

Ces réussites, parfois fragiles, montrent que la réintégration des enfants en situation de rue est possible lorsque l'intervention s'ancre dans une compréhension fine des réalités culturelles camerounaises. Cependant, ces efforts se heurtent à des limites systémiques : manque de financements stables, absence de politiques publiques dédiées, résistances communautaires face aux enfants perçus comme « irrécupérables », etc.

Le travail des acteurs de terrain incarne une résistance quotidienne contre l'inexorable. Leur action réinterroge, en creux, les responsabilités collectives face à une jeunesse négligée et ouvre une brèche vers une reconstruction possible, à condition que leur expertise soit intégrée à une stratégie nationale inclusive, alliant urgence humanitaire et justice sociale. Dans cette perspective, le rôle de l'Etat sera nécessairement central.

## BIBLIOGRAPHIE

1. ADLER A., *L'enfant difficile. Technique de la psychologie individuelle comparée*. Paris, Éditions Payot, 1930
2. ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES, *Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants (GA A/RES/64/142)*, paragraphe 29 (a). 2010
3. AZIA DIMBU, F., *Les enfants de la rue à Kinshasa. Une étude psychologique du phénomène par une approche projective*, Mémoire de DEA, Inédit, Sciences de l'Education, Université Marien Ngouabi. 2002
4. AZIA DIMBU, F., *Enfants de la rue, enfants d'avenir. Une étude psychologique du phénomène à Kinshasa par une approche projective*. Thèse de doctorat inédite, Université Marien-Ngouabi, 2009
5. Comité Africain d'expertes pour les Droits et le Bien-être de l'enfant : *Les enfants sans protection parentale en Afrique*. 2023
6. Comité des droits de l'enfant, *Observation générale n° 21 (2017) sur les enfants en situation de rue*. 2017
7. DAVIS, M., *Le Pire des mondes possibles. De l'explosion urbaine au bidonville global*. Paris : La Découverte. 2006
8. DE BOECK, F., « Etre un danger et être en danger. Exclusion et solidarité dans un monde d'insécurité spirituelle », in Bruno Martinelli et Jacky Bouju (éds), *Sorcellerie et violence en Afrique*, pp. 85-105. Paris : Karthala, 2012
9. DE BOECK F. et HONWANA A., « Faire et défaire la société : enfants, jeunes et politique en Afrique », in *Politique Africaine*, n°80, Décembre 2000
10. GIRARD, R., *Le Bouc-émissaire*, Paris, Grasset, 1982
11. Institut National de la Statistique, *Chiffres et indicateurs clés de l'éducation et de la formation au Cameroun. 2021-2022*
12. INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, *Cinquième enquête camerounaise auprès des ménages*, Janvier 2024
13. LUCCHINI, R., « L'enfant en situation de rue n'est pas un fait social. Entre détermination et indétermination », in *Enfants en situations de rue. Prévention, intervention, respect des droits*. Institut international des droits de l'enfant (IDE), Mai 2008
14. MARGUERAT, Y. & POITOU, D., *À l'écoute des enfants de la rue en Afrique noire*. Fayard, 1994
15. MASIALA ma Solo, « Les enfants de personne », in *Enfance et paix*, Kinshasa. 1990
16. MENGUE, M. T., *Les enfants des rues au Cameroun, de l'étonnement à l'action*. Unicef, 2003
17. MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES : *Bulletins d'informations et de statistiques sociales*. 2022
18. MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE, *Rapport d'analyse des données de la carte scolaire et d'alphabetisation*, Mars 2021.
19. MORELLE, M., « La rue » dans la ville africaine (Yaoundé, Cameroun) ». In *Annales de Géographie*, t. 115, n°650, 2006. pp. 339-360.
20. MORELLE, M., *La rue des enfants, les enfants des rues : Yaoundé et Antananarivo*. CNRS Éditions, 2007
21. NGUB'USIM, MPEY NKA «La récupération des jeunes de la rue par une éducation au travail productif», in *Zaire-Afrique*, n°269. 1992
22. PIROT, B., *Enfants des rues d'Afrique centrale : Douala et Kinshasa*. Paris, L'Harmattan, 2004
23. RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, *Document de Politique Nationale de Protection de l'Enfant (2017-2026)*. 2017
24. RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN et UNICEF (2014), *Cartographie et Analyse du Système National de Protection de l'Enfant au Cameroun*. Étude réalisée par la CPC Learning Network.
25. RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, *Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT2023-2025)*
26. SOS Villages d'Enfants au Cameroun, Réseau Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme (RECODH), Action Locale pour un Développement Participatif et Autogéré (ALDEPA), Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE), *Rapport conjoint, en vue de l'Examen Périodique Universel (EPU) du Cameroun, 44<sup>e</sup> session, octobre-novembre 2023*
27. TESSIER, S. (sous la direction de), *L'enfant des rues*. Paris, L'Harmattan, 2005
28. TONDA, J., *La violence de l'imaginaire des enfants sorciers*. Cahiers d'études africaines, 2008

# ANNEXES



## ANNEXE 1

### LISTE DES CENTRES D'ACCUEIL D'ENFANTS EN SITUATION DE RUE AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE QUANTITATIVE

1. ACJR
2. APRODHAFIM
3. Association pour le Bien-être des Orphelins et Enfants de la Rue
4. Centre d'Accueil de Stabilisation et de Scolarisation des enfants en situation de rue
5. Centre D'Écoute Pour La Resocialisation Des Enfants De La Rue De Bertoua Et Ses Environs (APEC-CAME-ROON)
6. Forum pour le Développement du Cameroun (FODECAM)
7. Hope For the Homeless (Mboko for Change)
8. Foyer de l'Espérance - Maison Frère Antonio Mason (Centre d'écoute des garçons)
9. REMAR Cameroun

## ANNEXE 2

### STATISTIQUES GÉNÉRALES SUR LA VULNÉRABILITÉ DES ENFANTS AU CAMEROUN

Source : MINAS, Bulletin d'informations sociales et statistiques

#### Nombre de nouveaux cas d'enfants victimes de négligence, recensés au cours de l'année 2022

|                 | Centre       | Littoral     | Extrême nord | Sud-ouest    | Ouest        | Nord-ouest | Est          | Nord       | Sud        | Adamaoua   | TOTAL         |
|-----------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|------------|--------------|------------|------------|------------|---------------|
| <b>Masculin</b> | 1611         | 1370         | 1008         | 678          | 732          | 341        | 748          | 296        | 251        | 267        | <b>7.302</b>  |
| <b>Féminin</b>  | 1179         | 804          | 912          | 817          | 817          | 542        | 684          | 259        | 279        | 225        | <b>6.518</b>  |
| <b>TOTAL</b>    | <b>2.790</b> | <b>2.174</b> | <b>1.920</b> | <b>1.495</b> | <b>1.549</b> | <b>883</b> | <b>1.432</b> | <b>555</b> | <b>530</b> | <b>492</b> | <b>13.820</b> |

#### Nombre de nouveaux cas d'enfants victimes d'abus/violences sexuel(le)s recensés au cours de l'année 2022

|                 | Centre     | Littoral   | Extrême nord | Sud-ouest  | Ouest     | Nord-ouest | Est        | Nord       | Sud       | Adamaoua  | TOTAL        |
|-----------------|------------|------------|--------------|------------|-----------|------------|------------|------------|-----------|-----------|--------------|
| <b>Masculin</b> | 69         | 44         | 27           | 72         | 3         | 14         | 73         | 27         | 1         | 0         | <b>306</b>   |
| <b>Féminin</b>  | 379        | 120        | 102          | 83         | 37        | 51         | 88         | 102        | 13        | 27        | <b>925</b>   |
| <b>TOTAL</b>    | <b>448</b> | <b>164</b> | <b>129</b>   | <b>155</b> | <b>40</b> | <b>65</b>  | <b>161</b> | <b>129</b> | <b>14</b> | <b>27</b> | <b>1.231</b> |

#### Nombre de nouveaux cas d'enfants victimes de prostitution forcée recensés au cours de l'année 2022

|                 | Centre    | Littoral | Extrême nord | Sud-ouest | Ouest    | Nord-ouest | Est      | Nord     | Sud       | Adamaoua   | TOTAL        |
|-----------------|-----------|----------|--------------|-----------|----------|------------|----------|----------|-----------|------------|--------------|
| <b>Masculin</b> | 16        | 0        | 1            | 16        | 4        | 8          | 0        | 0        | 2         | 355        | <b>402</b>   |
| <b>Féminin</b>  | 49        | 3        | 5            | 16        | 5        | 19         | 7        | 0        | 10        | 489        | <b>603</b>   |
| <b>TOTAL</b>    | <b>65</b> | <b>3</b> | <b>6</b>     | <b>32</b> | <b>9</b> | <b>27</b>  | <b>7</b> | <b>0</b> | <b>12</b> | <b>844</b> | <b>1.005</b> |

### Nombre de nouveaux cas d'enfants non accompagnés recensés au cours de l'année 2022

|                 | Centre     | Littoral   | Extrême nord | Sud-ouest  | Ouest      | Nord-ouest | Est        | Nord      | Sud       | Adamaoua   | TOTAL        |
|-----------------|------------|------------|--------------|------------|------------|------------|------------|-----------|-----------|------------|--------------|
| <b>Masculin</b> | 684        | 64         | 226          | 100        | 89         | 74         | 305        | 3         | 20        | 97         | <b>1.662</b> |
| <b>Féminin</b>  | 257        | 38         | 196          | 87         | 55         | 81         | 290        | 8         | 17        | 68         | <b>1.097</b> |
| <b>TOTAL</b>    | <b>941</b> | <b>102</b> | <b>422</b>   | <b>187</b> | <b>144</b> | <b>155</b> | <b>595</b> | <b>11</b> | <b>37</b> | <b>165</b> | <b>2.759</b> |

### Nombre de nouveaux cas d'enfants chef de famille recensés au cours de l'année 2022

|                 | Centre     | Littoral  | Extrême nord | Sud-ouest  | Ouest     | Nord-ouest | Est        | Nord      | Sud        | Adamaoua   | TOTAL        |
|-----------------|------------|-----------|--------------|------------|-----------|------------|------------|-----------|------------|------------|--------------|
| <b>Masculin</b> | 209        | 9         | 14           | 371        | 45        | 12         | 62         | 13        | 65         | 139        | <b>939</b>   |
| <b>Féminin</b>  | 138        | 18        | 22           | 344        | 25        | 17         | 53         | 23        | 65         | 100        | <b>805</b>   |
| <b>TOTAL</b>    | <b>347</b> | <b>27</b> | <b>36</b>    | <b>715</b> | <b>70</b> | <b>29</b>  | <b>115</b> | <b>36</b> | <b>130</b> | <b>239</b> | <b>1.744</b> |

### Nombre de nouveaux cas d'enfants déplacés recensés au cours de l'année 2022

|                 | Centre       | Littoral    | Extrême nord | Sud-ouest   | Ouest        | Nord-ouest   | Est          | Nord         | Sud          | Adamaoua     | TOTAL         |
|-----------------|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| <b>Masculin</b> | 3.416        | 1.156       | 3.171        | 2131        | 3.285        | 1.607        | 633          | 470          | 552          | 1.061        | <b>17.482</b> |
| <b>Féminin</b>  | 3.412        | 2423        | 3.346        | 2091        | 4.048        | 2.338        | 838          | 543          | 783          | 1.019        | <b>20.841</b> |
| <b>TOTAL</b>    | <b>6.828</b> | <b>3579</b> | <b>6.517</b> | <b>4222</b> | <b>7.333</b> | <b>3.945</b> | <b>1.471</b> | <b>1.013</b> | <b>1.335</b> | <b>2.080</b> | <b>38.323</b> |

### Nombre de nouveaux cas d'enfants abandonnés identifiés au cours de l'année 2022

|                 | Centre     | Littoral   | Extrême nord | Sud-ouest  | Ouest     | Nord-ouest | Est        | Nord      | Sud       | Adamaoua   | TOTAL        |
|-----------------|------------|------------|--------------|------------|-----------|------------|------------|-----------|-----------|------------|--------------|
| <b>Masculin</b> | 179        | 57         | 38           | 103        | 16        | 25         | 116        | 28        | 29        | 143        | <b>734</b>   |
| <b>Féminin</b>  | 146        | 62         | 25           | 94         | 7         | 50         | 82         | 27        | 13        | 113        | <b>619</b>   |
| <b>TOTAL</b>    | <b>325</b> | <b>119</b> | <b>63</b>    | <b>197</b> | <b>23</b> | <b>75</b>  | <b>198</b> | <b>55</b> | <b>42</b> | <b>256</b> | <b>1.353</b> |

### Nombre de nouveaux cas d'enfants de la rue identifiés au cours de l'année 2022

|                 | Centre     | Littoral  | Extrême nord | Sud-ouest  | Ouest      | Nord-ouest | Est        | Nord       | Sud       | Adamaoua  | TOTAL        |
|-----------------|------------|-----------|--------------|------------|------------|------------|------------|------------|-----------|-----------|--------------|
| <b>Masculin</b> | 90         | 79        | 189          | 1          | 102        | 21         | 183        | 103        | 40        | 18        | <b>826</b>   |
| <b>Féminin</b>  | 30         | 6         | 4            | 196        | 17         | 14         | 12         | 1          | 1         | 7         | <b>288</b>   |
| <b>TOTAL</b>    | <b>120</b> | <b>85</b> | <b>193</b>   | <b>197</b> | <b>119</b> | <b>35</b>  | <b>195</b> | <b>104</b> | <b>41</b> | <b>25</b> | <b>1.114</b> |

### Nombre de cas d'enfants de la rue retournés en famille au cours de l'année 2022

|                 | Centre    | Littoral  | Extrême nord | Sud-ouest | Ouest     | Nord-ouest | Est       | Nord     | Sud       | Adamaoua | TOTAL      |
|-----------------|-----------|-----------|--------------|-----------|-----------|------------|-----------|----------|-----------|----------|------------|
| <b>Masculin</b> | 44        | 55        | 86           | 3         | 38        | 5          | 15        | 3        | 15        | 1        | <b>265</b> |
| <b>Féminin</b>  | 6         | 18        | 27           | 1         | 14        | 7          | 6         | 2        | 6         | 1        | <b>88</b>  |
| <b>TOTAL</b>    | <b>50</b> | <b>73</b> | <b>113</b>   | <b>4</b>  | <b>52</b> | <b>12</b>  | <b>21</b> | <b>5</b> | <b>21</b> | <b>2</b> | <b>353</b> |

## Nombre d'enfants de la rue placés en institution au cours de l'année 2022

|          | Centre | Littoral | Extrême nord | Sud-ouest | Ouest | Nord-ouest | Est | Nord | Sud | Adamaoua | TOTAL |
|----------|--------|----------|--------------|-----------|-------|------------|-----|------|-----|----------|-------|
| Masculin | 23     | 12       | 9            | 1         | 5     | 10         | 10  | 16   | 1   | 4        | 90    |
| Féminin  | 22     | 2        | 0            | 0         | 0     | 0          | 1   | 1    | 0   | 2        | 28    |
| TOTAL    | 45     | 14       | 9            | 1         | 5     | 10         | 11  | 17   | 1   | 6        | 118   |

### ANNEXE 3

## PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE

### **Omar DIOP** : consultant principal

Socio-anthropologue et expert en développement communautaire, M. Diop capitalise plus de 25 années d'expérience de terrain. Titulaire d'un doctorat en Anthropologie et Sociologie du Politique et du Développement (Université Paris 8), il a conduit de nombreuses missions d'évaluation et d'analyse de dynamiques sociales en Afrique francophone.

### **Olivier NDZANA ATANGANA** : point focal national, enquêteur

Travailleur social et formateur de groupes, M. Atangana possède une formation en sciences sociales (Master en Science Politique, Université de Yaoundé II). Il cumule au Cameroun une expérience substantielle en mobilisation communautaire et en animation sociale auprès de publics vulnérables, particulièrement dans le contexte des enfants et des jeunes.

### **Laura YIEMO** : enquêtrice

Sociologue camerounaise actuellement en cycle doctoral, Mme Yiemo possède une expertise en techniques de collecte de données qualitatives et quantitatives. Ses travaux antérieurs sur les dynamiques sociales au Cameroun, ainsi que sa maîtrise des techniques de collecte de données, ont contribué à la qualité des données recueillies auprès des informateurs-clés.

### **Hervé MPAND NDOUM** : enquêteur

Anthropologue camerounais en formation doctorale, M. Mpand Ndoum combine expertise théorique et compétences pratiques en recherche participative. Ses expériences précédentes en études socio-anthropologiques et en collecte de données quantitatives et qualitatives, particulièrement auprès de populations vulnérables, ont contribué à assurer la rigueur méthodologique et la qualité des informations collectées au cours de cette étude.

### **Alida KAMEBOU TCHAWÉ** : enquêtrice

Anthropologue camerounaise formée à l'Université de Douala, M. Tchawé possède une des expériences en recherche qualitative et en engagement communautaire. Titulaire d'une Licence et d'un Master en Anthropologie Culture et Développement, elle a participé à plusieurs études socio-anthropologiques, notamment une enquête en 2021 sur l'acceptabilité des services de santé dans la riposte au COVID-19 menée avec l'UNICEF.

### FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL

Dès son origine en 1866, Apprentis d'Auteuil accueillait des jeunes en situation de rue à Paris. Fondation catholique, reconnue d'utilité publique depuis 1929, elle accompagne aujourd'hui plus de 40 000 jeunes et 9000 familles fragilisés en France, à travers des programmes d'accueil, d'éducation, de formation, d'insertion et de soutien à la parentalité, pour leur permettre de devenir « des hommes et des femmes debout ». En développant son action internationale depuis 1994, la fondation collabore avec un réseau de 70 associations locales partenaires dans 36 pays intervenant dans les mêmes champs d'action au bénéfice de près de 15 000 enfants et familles.

Apprentis d'Auteuil accompagne particulièrement ses partenaires œuvrant auprès des enfants en situation de rue, dans le renforcement de leurs compétences, aussi bien sur le volet éducatif, de l'insertion et du plaidoyer qu'en termes structurels, managériaux, de gouvernance et de l'autonomisation financière. La fondation favorise la mise en réseau et les échanges de pratiques et de savoirs entre acteurs d'horizons, cultures et contextes différents. Dans cette dynamique, elle a développé depuis 2004 un dispositif de formation d'éducateurs intervenant auprès des enfants en situation de rue, et créé en 2016 une Communauté de pratiques et de savoirs dédiée à ces enjeux. Apprentis d'Auteuil a aussi conçu une formation en ligne accessible à tous, les « Carnets Numériques du travail social »[1], notamment sur l'accompagnement des mineurs non accompagnés et des enfants en situation de rue.

---

### CHAÎNE DES FOYERS SAINT-NICODÈME

Créée en 1996, la Chaîne des Foyers Saint- Nicodème est une organisation apolitique et à but non lucratif camerounaise basée à Douala. Son objectif est de lutter contre l'exclusion, la pauvreté et de permettre l'insertion sociale des enfants/jeunes en grande difficulté, ainsi que celle des enfants/jeunes en situation de rue. La Chaîne des Foyers Saint-Nicodème comprend deux foyers d'hébergement (Nylon-Brazzaville et PK24), un centre d'accueil de filles et centre d'écoute (New-Bell), et un centre de formation professionnelle pour filles (Nyalla).

---

### FOYER DE L'ESPÉRANCE

Le Foyer de l'Espérance est une association chrétienne à but non lucratif, reconnue par l'État camerounais comme œuvre sociale privée d'utilité publique. Fondé en 1977 à l'initiative du Frère Yves Lescanne, elle œuvre pour la réinsertion familiale et socioprofessionnelle des enfants et des jeunes de la rue et de la prison dans la ville de Yaoundé. Devenu un acteur majeur de la protection de l'enfance en difficultés dans la capitale camerounaise, le Foyer dispose aujourd'hui de quatre structures d'accueil et d'hébergement complémentaires et assure également un accompagnement éducatif complet des mineurs de la Prison Centrale de Yaoundé, du primaire à la terminale.

Étude réalisée par :

**SCORPIUS CONSEIL**

628 Rue 14, Randoulène Nord.

BP 599 Thiès - Sénégal

Téléphone : (+221) 77 357 06 82

Messagerie : [contact@scorpius-conseil.com](mailto:contact@scorpius-conseil.com)

Ce rapport bénéficie d'un soutien de l'Agence française de développement et de donateurs et fondations privées.  
Les idées et les opinions qui y sont présentées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement  
le point de vue de l'Agence française de développement ni des autres donateurs.



Cette étude socio-anthropologique sur les enfants en situation de rue au Cameroun montre l'arrivée précoce dans la rue, l'exposition accrue aux violences, à la maltraitance et à l'exploitation, ainsi qu'une stigmatisation sociale persistante, parfois liée à des accusations de sorcellerie. Fondée sur une approche participative, elle s'appuie sur la parole des enfants et des acteurs de terrain pour mieux comprendre leurs profils, parcours et dynamiques, examiner les cadres législatifs existants et proposer des pistes concrètes pour renforcer leur protection et leur accompagnement.



ÉTUDE RÉALISÉE PAR



AVEC LE SOUTIEN DE

